

Villeneuve d'Ascq

A la conquête de l'est :

Villeneuve-d'Ascq, 1969-1984

Construction de la ville nouvelle du Nord

Exposition des Archives municipales

17 septembre 2010 au 20 février 2011

Musée du Château de Flers



www.villeneuvedascq.fr



Préface

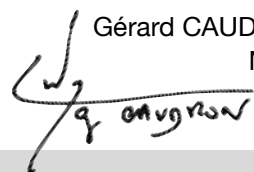
Née à la fin des années 1960 d'une volonté politique de l'État, la ville nouvelle de Lille-Est est alors conçue pour donner un cadre urbain aux universités et accueillir la population de la métropole lilloise. La fusion des communes d'Annappes, Ascq et Flers-lez-Lille il y a 40 ans en fait une commune à part entière. Élus et habitants vont participer pleinement pour faire exister Villeneuve-d'Ascq, parfois au terme de débats et de batailles acharnés pour garder la maîtrise du développement de la ville, surtout après 1977.

Arrêtée en 1983 de par la volonté de ses élus, elle a besoin aujourd'hui d'être adaptée aux modes et aux formes du XXI^e siècle pour demeurer un pôle attractif et rayonnant de la métropole lilloise. Une part des logements et équipements, laissés intacts depuis leur construction dans les années 1970, ont besoin d'être rénovés rapidement. Un nouveau centre-ville est à mettre en œuvre pour en relier les équipements et toutes les activités qui le composent.

Si les aménageurs de l'EPALE n'ont pas toujours évité les décisions « technocratiques » et certaines erreurs, la ville nouvelle fut globalement une réussite, grâce aussi à la volonté des élus de refuser le gigantisme à la mode à l'époque. La ville a été un terrain pour les innovations urbaines et techniques : habitat intermédiaire, chaîne des lacs, métro automatique. Les nombreux espaces verts offrent un environnement de qualité pour ses habitants et ses entreprises. Elle accueille des universités, de grandes écoles et des laboratoires de recherches dynamiques et a permis d'échapper à une urbanisation trop sauvage dans la métropole.

Plus que jamais avec des rénovations, du ravaudage et des innovations supplémentaires, Villeneuve-d'Ascq a les atouts pour être, à l'échéance 2025, un des secteurs les plus attractifs de la métropole. C'est ma volonté et mon objectif premier.

Gérard CAUDRON
Maire



Sommaire

p. 03	Politique d'aménagement du territoire les villes nouvelles
p. 04	Une ville nouvelle à l'est de Lille
p. 05	Nouvelle ville avant la ville nouvelle Flers-Babylone, Résidence et Poste
p. 07	En amont de l'aménagement les expropriations
p. 09	Loger les expropriés le Moulin d'Ascq
p. 10	Un outil pour l'aménagement l'EPALE
p. 12	De Lille-Est à Villeneuve-d'Ascq pourquoi la fusion ?
p. 14	Les étapes de la construction
p. 16	Nouvelles formes d'habitat habitat intermédiaire et habitat groupé
p. 18	Premiers pas de l'EPALE Brigode et Saint-Sauveur
p. 19	Quartier Triolo , premier quartier de la ville nouvelle
p. 22	Quartier Cousinerie , l'autre centre
p. 24	Les espaces verts
p. 25	Château et Flers-Neuf un Grand-Flers ?
p. 27	Quartier Pont-de-Bois
p. 29	Quartier Hôtel-de-Ville
p. 31	Activités économiques
p. 32	Les Prés , dernier quartier de la ville nouvelle
p. 33	La population nouvelle de l'emménagement à la participation à l'aménagement de la ville
p. 34	Animation mettre de la vie dans la ville (politique d'accueil, culture et sport)
p. 36	Une ville innovante métro et télédistribution
p. 37	Chronologie
p. 40	Ils ont fait la ville liste de personnalités et architectes de la ville nouvelle



Quartier Hôtel-de-Ville en construction,
vers 1976, AMVA, VdA, 398W6_HDV_02



Les villes nouvelles

Politique d'aménagement du territoire

Rééquilibrage

Au début des années 1960, l'hypertrophie de la région parisienne conduit l'État à engager une politique de rééquilibrage du territoire au profit de la province. La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) créée en 1963 est chargée de la mettre en œuvre. L'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing est au nombre des huit métropoles d'équilibre qui participent à cette stratégie. L'établissement de schémas de développement de l'espace métropolitain est confié à six OREAM (Organisations d'études d'aménagement des aires métropolitaines) – dont l'OREAM Nord. Enfin, les 4 communautés urbaines de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg accompagnent cette politique.

Villes nouvelles

L'idée des villes nouvelles est née des travaux de la Commission de l'équipement urbain du Commissariat général au plan du Ve Plan et d'une instruction du Premier ministre du 4 avril 1966. Neuf villes nouvelles sont programmées pour absorber la croissance des grandes agglomérations : Paris, Lille, Marseille, Lyon, Rouen. L'État veut encourager une architecture urbaine de qualité pour rompre avec l'urbanisme des grands ensembles construits après 1950. Les villes nouvelles doivent résoudre les problèmes urbains récurrents : augmentation des besoins en espace, asphyxie des centres, éloignement de l'habitat des lieux de travail, sous-équipement des banlieues et disparition des espaces verts¹.

Signes de progrès

«L'espace est devenu le nouveau droit de l'homme» : l'application des normes d'équipement les plus modérées exige une surface cinq fois supérieure à ce que Paris offre à l'époque à ses habitants !

Au travers des villes nouvelles, l'État tente de contrecarrer la croissance spontanée des zones urbaines qui a abouti à ces écueils : il s'agit de créer un espace urbain nouveau, conçu rationnellement et contenant les installations nécessaires à tous les habitants. Des axes de travail se dégagent : localisation au sein de régions urbaines, centre urbain très équipé, recherche d'équilibre entre emplois et nombre d'habitants, espaces réservés à la nature, politique d'animation urbaine.

Sans révolutionner l'architecture, ces villes deviennent un champ d'expérimentations pour aller au-delà des formes de construction des années 1950-1960 et ainsi améliorer le cadre de vie. Grâce à l'évolution des techniques et des mentalités, de réelles innovations voient le jour : lutte anti-pollution, nouveaux moyens de transport, économies d'énergie...

LES 9 VILLES NOUVELLES :

5 en Île-de-France : Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Sénart, Saint-Quentin-en-Yveline

4 en province : L'Isle-d'Abeau (Isère), Les Rives-de-l'Étang-de-Berre (Bouches-du-Rhône), Le Vaudreuil (Eure), Lille-Est (Nord).



Brochure, AMVA, EPALE, 5EP76

1/ AMVA, 5EP76, plaquette « 9 villes nouvelles, pourquoi ? Comment ?, sd.





Une ville nouvelle à l'est de Lille

Aider une économie en crise

Le Nord Pas-de-Calais, touché par la crise économique dans les secteurs du charbon et du textile, doit accomplir sa mutation économique. La région est dotée d'un bureau de reconversion industrielle en 1967 et d'un programme de conversion économique en 1968. La construction du tunnel sous la Manche fait naître l'espoir de canaliser la plus grande partie du flux de trafic trans-Manche et de faire de Lille la plaque tournante des autoroutes européennes.

Plans Bernard et Deldique

L'OREAM Nord constitue une équipe d'urbanistes qui étudie l'aménagement de la zone est de Lille. En 1964, le ministère de la Reconstruction et du Logement charge l'architecte urbaniste Henry Bernard d'établir un plan d'aménagement de l'agglomération lilloise. Il propose une métropole linéaire s'étendant de Tourcoing jusqu'au bassin minier, avec une ville nouvelle au sud-ouest.



Couverture de plaquette, AMVA, EPALE, 10EP63

En 1965, l'Atelier d'urbanisme de la métropole du Nord est mis en place sous la conduite de l'architecte Gérard Deldique pour affiner le schéma initial défini dans le plan Bernard. Il propose la réalisation de 7 ensembles urbains nouveaux, où le secteur est de Lille occupe une place plus importante que dans le plan Bernard.

L'urbanisation à l'est de Lille

La ville nouvelle doit recevoir une partie du développement démographique prévu pour la période 1970-1985 dans la métropole lilloise. L'urbanisation est déjà en marche dans le secteur est de Lille où les terrains encore libres attirent les convoitises des promoteurs.



AMVA, non coté

Les nouveaux quartiers Poste et Résidence ont plus que doublé la population d'Annappes qui passe

de 3 751 habitants en 1954 à 11 694 en 1968. Le lotissement de Brigode conçu par la SEDAF est programmé à Annappes et à Ascq. Les deux communes projettent un autre lotissement au Moulin-d'Ascq. Annappes et Flers-lez-Lille créent en 1966 un syndicat intercommunal pour la réalisation d'un vaste complexe sportif métropolitain.

Les universités

L'élément déterminant du choix du site de la ville nouvelle est la position de deux universités à l'est de Lille. La Cité scientifique vient d'ouvrir ses portes en 1964 au sud d'Annappes, mais elle est isolée au milieu des champs (l'université des « betteraves »).

La même année, le Rectorat décide de transférer les facultés de Lettres et de Droit à Flers-lez-Lille. La ville nouvelle a donc vocation à accueillir une part importante de l'enseignement supérieur régional en l'intégrant dans un milieu urbain.



Cité scientifique, 1976, Phot'R, AMVA, EPALE, 9Fi2041

Les contraintes du site

Malgré tout, des obstacles physiques ont jusqu'à présent freiné une urbanisation plus importante du secteur est. Le site est en partie constitué de terres marécageuses. Il est traversé par des lignes électriques à haute tension et deux voies ferrées (Lille-Valenciennes et Lille-Tournai). Des réserves sont prévues pour l'autoroute Lille-Anvers et un canal à grand gabarit. Le foncier est détenu par de grands propriétaires, comme le comte de Montalembert, ou appartient aux communes avec les portions ménagères, terrains inaliénables et inconstructibles¹.

Les premiers actes concrets d'aménagement de la ville nouvelle consistent en la création d'un ensemble foncier disponible (par expropriation) et d'une structure institutionnelle capable de mener les opérations : l'établissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE).

1/ Ce régime datant de 1677 est supprimé seulement en janvier 1967.



avant la ville nouvelle

«Nouvelles villes»

Avant que ne s'amorce la construction de la ville nouvelle, Annappes, Ascq et Flers-lez-Lille développent plusieurs projets d'urbanisme, en cours ou déjà réalisés à la naissance de la ville nouvelle. Les 3 communes constituent en effet une véritable réserve foncière à l'échelle de la métropole lilloise avec plus de 4800 propriétaires de terrains non bâtis. Ces projets les ont déjà considérablement transformées.



Chantier de construction des maisons bleues, vers 1959-1960, AMVA, SEM Flers-Babylone, 17Fi7

Flers-Babylone

La société d'économie mixte (SEM) Flers-Babylone est créée en 1958 afin de mener à bien un projet urbain¹. Le promoteur de la construction est la société parisienne IDEE (Société immobilière d'études des ensembles).

Le chantier démarre en 1958 : 260 maisons individuelles (dites «maisons bleues») sont construites ainsi que 144 appartements répartis en

3 immeubles de 8 niveaux (rue de l'Abbé-Bonpain). La construction de 44 garages est également prévue.

L'État impose l'ajout de logements collectifs à la commune qui n'envisageait que des maisons individuelles en accession à la propriété. La ville souhaite en effet aider la population à acquérir un logement et impulse une politique de prêt à taux raisonnable (2,5% au lieu de 5%).

Les maisons sont livrées dès juillet 1960 et la construction des appartements se poursuit de 1964 à 1968. On dénombre plus de 1000 logements dans le quartier.

La société d'aménagement est mise en liquidation à partir de février 1970 et les terrains cédés à la ville en 1973. La liquidation ne s'achève qu'en 2003.

Explosion démographique et urbaine à Annappes : Résidence et Poste



Résidence, place de Verdun, 1975, G. Leclercq, AMVA, EPALE, 12Fi1304

Entre 1954 et 1968, la population d'Annappes passe de 3 751 à 11 618 habitants. Ce qu'on appelle désormais le «Vieil Annappes» s'oppose au sud-ouest de la ville avec ses deux quartiers récents : Résidence et Poste.

Une étude est lancée dès 1956 par la commune et la Chambre de commerce et d'industrie de Lille sur l'organisation d'une véritable «ville nouvelle»². Cette étude est confiée à l'Atelier d'urbanisme Janusz Deryng (Lille).

À la Résidence, des habitations de type «économique et familial» sont programmées pour lesquelles les concepteurs tentent d'intégrer le maximum



Poste, Centre social Corneille, 1975, G. Leclercq, AMVA, EPALE, 12Fi1246

de confort, tout en tenant compte des contraintes économiques. 1 600 logements sont réalisés en trois tranches, de 1958 à 1967³. Le quartier comprend deux écoles : Mermoz et Rameau. La place de Verdun concentre quant à elle de nombreux petits commerces de proximité en pied d'immeubles.

Dans le quartier de la Poste, ce sont 800 logements qui sont construits de 1968 à 1973. Un centre de protection maternelle et infantile est bâti en 1979.

Ces quartiers peuvent être perçus comme l'héritage d'un urbanisme contesté : tours, longs bancs d'immeubles d'habitat collectif avec à leurs pieds un quadrillage lûti de maisons individuelles. La densité est forte, par exemple 166 habitants par hectare en 2004 à la Résidence.

Dès le début des années 1980, les bâtiments semblent déjà vieillissants. Ce trait est accentué à la Résidence par un conflit qui oppose locataires et le bailleur SLE (grève des loyers en 1981). Des opérations de réhabilitation y sont menées dans plus de 1 200 logements dès 1984 avec le soutien financier de l'État : privatisation des entrées, prise en charge de l'entretien des parties communes.

La rénovation se poursuit par le réaménagement de la place Rouge, des travaux d'éclairage public et l'implantation d'aires de jeux pour enfants.

Une partie des immeubles du quartier de la Poste est rénovée par le cabinet Concept Archi à partir de 1984.

Le quartier de la Résidence bénéficie d'une vie sociale très dynamique emmenée par les associations (Résidence Plus, Tremplin...) qui gravitent autour du centre social des Genêts (aujourd'hui Maison des Genêts).

1 AMVA, 3Z, fonds des archives de la SEM Flers-Babylone : la SEM cesse ses activités au milieu des années 1970 et est définitivement clôturée en 2003.

2 AMVA, 3Dan4, courrier de J. Deryng au président du CIL, 13/01/1956. Il envisage d'installer sa «ville des champs» dans la plaine des Quatre-Cantons.

3 Architectes : Jean Vergnaud, André Lys et Étienne Maës. AMVA, 251W41, plaquette «Mieux vivre à la Résidence», 1983-1989.



Les expropriations

En amont de l'aménagement



Maison expropriée à Flers,
AMVA, VdA, 210W395

Vous avez dit utilité publique ?

En septembre 1967, l'enquête préalable à la première déclaration d'utilité publique (DUP) est lancée. La surface concernée est relativement raisonnable mais comporte de nombreux terrains bâtis : environ 273 maisons. Ces zones correspondent pour l'essentiel au tracé du futur boulevard du Breucq. L'attachement aux habitations est très fort, malgré leur architecture et leur confort moindre.

La réaction est d'autant plus vive que la majorité des habitants prend conscience, brutalement, de la réalité du projet de ville nouvelle. Et les premiers courriers reçus en octobre 1967 jouent le rôle de révélateurs du silence des administrations et de l'absence de ménagement des autorités.

La surprise laisse vite place à la contestation : les critiques portent sur la légitimité-même de l'expropriation et non sur les montants d'indemnités prévus. Le manque de concertation remet en cause le mode de conception des projets. Pour éviter la spéculation foncière sur les terrains concernés, les aménageurs ont négligé l'enquête publique. Le motif d'expropriation n'est pas clair et le dossier n'est pas solide.

EXPROPRIATION

Procédure gouvernementale du ministère de l'Équipement attachée à une opération d'urbanisme d'intérêt général qui prive les habitants d'un territoire donné de leur propriété foncière. En contrepartie, chaque habitant reçoit une indemnité. Une enquête d'utilité publique est menée en amont de la décision effective d'exproprier.

La contestation prend forme

Dans les 3 communes, des comités de défense se créent et se fédèrent. Leur discours est porté par la presse locale. Plusieurs réunions se succèdent où les représentants des associations d'habitants rencontrent les aménageurs, architectes, élus locaux, préfet... Dans la commune la plus touchée, Annappes, six élus démissionnent pour protester contre la DUP.

En parallèle, les conseils municipaux se prononcent en faveur de la négociation pour réduire le nombre de destructions.

Le 9 novembre, le commissaire enquêteur annonce la réduction des expropriations de 273 à 92 maisons¹. L'EPAL essaye de rassurer en aménageant le versement des indemnités et promet un relogement à proximité.

Mais la mobilisation ne faiblit pas et fait bloc derrière les 92 expropriés. Le maire d'Annappes, Jean Lecoutre, menace même d'annuler la vente de certains terrains communaux nécessaires à la construction de Brigode par la SEDAF.

En décembre, après une rencontre au ministère de l'Équipement, le conflit se durcit encore. Deux manifestations ont lieu en mars 1968. Tout le projet urbain est réfuté point par point : implantation des facultés, tracé de la voie express, coût du complexe sportif, densité du centre-ville, fonction de cité-dortoir de la ville nouvelle... Un contre-projet élaboré par les expropriés modifie le tracé de la voie rapide et n'expose plus que 14 maisons.

Le 3 avril 1968, la DUP est prononcée officiellement sur 421 ha. Un recours est lancé devant le Tribunal administratif. La DUP est annulée en juillet, mais pas



Maison sauvée suite à échange de terrains,
AMVA, VdA, 210W395



Ferme en ruine expropriée, AMVA, VdA, 210W395





l'ordonnance d'expropriation. Le ministère fait malgré tout appel et obtient gain de cause le 28 mai 1971². L'opinion publique et les expropriés eux-mêmes finissent par se résigner après des mois de mobilisation. Les destructions ont commencé et les premiers relogements ont lieu : les expropriés commencent à se fondre dans la population.

Cette affaire reste un traumatisme à la fois pour les expropriés et pour les aménageurs. Ces derniers entament avec énormément de retard la ville nouvelle sur fond de DUP annulée et de justifications à apporter aux habitants dans l'urgence devant un front uni et hostile, d'autant que l'affaire a un retentissement national. Information et concertation deviennent des éléments clefs de la politique ultérieure d'aménagement. Enfin, la mise en œuvre des premières expropriations met bien en exergue la toute-puissance de l'État en matière d'aménagement à cette époque.

Une deuxième DUP voit le jour le 25 novembre 1970, cette fois sur 1 246 ha, avec peu de terrains bâtis. Nombreux sont les accords amiables passés avec les propriétaires.

Fermes : un patrimoine à préserver



Ferme Deconninck ou du Moulin (Cousinerie), préservée, vers 1975, AMVA, EPALE, 9Fi754

Sur le territoire des trois communes d'origine, on dénombrait une centaine d'exploitations agricoles de toutes tailles. L'urbanisation et la création d'infrastructures routières ont conduit à l'acquisition d'une trentaine de fermes par l'EPALE. Leur intérêt architectural et la possibilité de les transformer en centres d'animation des nouveaux quartiers a décidé la préservation d'une douzaine d'entre elles. «Les fermes préservées seront des éléments d'animation des quartiers et des lieux d'implantation

d'équipements nécessaires à la bonne exploitation des espaces verts³». Ces projets reçoivent des soutiens financiers via le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT), le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE) ou encore le Fonds d'intervention culturelle (FIC).

Ces fermes sont bien connues des Villeneuvois, car occupées par des services publics ou par des associations : ferme d'En-Haut, ferme Chuffart, ferme d'En-Bas – devenue le Château de Flers –, ferme du Héron, ferme Petitprez avec l'association Quanta, ferme Courouble avec l'association Quoi de neuf docteur ou encore la ferme du Sart intégrée au centre social...

De manière symbolique, les bureaux de l'EPALE s'installent à la ferme Dupire, à partir de 1976. Et les aménageurs soutiennent la transformation des fermes en lieux culturels.

La ferme Saint-Sauveur ou ferme du Grand Saint-Sauveur abrite ainsi le centre régional d'archéologie à partir de juin 1975. Le Musée du terroir, d'abord envisagé dans la ferme Papin-Menu, près du lac du Héron, élit domicile dans la ferme Delporte (Annappes).

La ferme Fauvarque (Cousinerie) devient à partir de septembre 1976 la Ferme des Hespérides, café-théâtre avec restaurant, bar et petite salle de spectacles. L'animation, assurée par un groupe d'étudiants bénévoles, y cesse en 1980. L'établissement est transformé en discothèque (La Coupole, L'Atelier depuis 2010).

Plus récemment, certaines ont été reprises par des particuliers, parfois transformées en restaurant, comme la ferme du Moulin (Cousinerie). Quelques-unes enfin s'illustrent encore par leurs activités agricoles...



Ferme Bonvarlet, préservée, AMVA, VdA, 210W395

¹ Dont 88 maisons à Annappes, 1 à Flers et 3 à Hellemmes.

² L'arrêt du Conseil d'État fait date car il affirme la nécessité d'un contrôle plus strict de la notion d'utilité publique : l'intérêt public doit signifier le caractère modéré des atteintes à la propriété privée, du coût financier du projet et des inconvénients d'ordre social.

³ Les fermes dans la ville nouvelle de Lille-Est, 1975, AMVA, 12EP92.



Moulin-d'Ascq



Logements de Jean-Pierre Secq, 1973, Mousnier-Lomprez, AMVA, EPALE, 9Fi2611

Le quartier du Moulin-d'Ascq est bâti sur une surface de 15 ha, jusque-là vaste pâture entre Ascq et Annappes. La densité y est d'emblée limitée à 20 logements par hectare ; et la construction d'immeubles est interdite. 330 logements sont réalisés.

Vers 1968, le conseil municipal d'Ascq commence à envisager la construction à la limite entre Ascq et Annappes d'un lotissement mêlant maisons individuelles pour les expropriés et béguinage pour personnes âgées (Moulin-d'Ascq). La commune commence à acquérir les terrains.

En janvier 1969, le Bureau d'aide sociale prend la direction du projet de béguinage et passe convention avec la Société lilloise des cités-jardins. Le projet est confié à Jean-Pierre Secq, architecte, et Jean Misson, géomètre. 50 pavillons (type 2) pour personnes âgées complètent le foyer-logement. Les premiers habitants emménagent en décembre 1969.

La construction des pavillons est accélérée pour permettre le relogement de familles âgées expropriées.

Elle se complète de 32 maisons en HLM locatif, 118 maisons en accession, 23 studios pour couples d'étudiants, 49 parcelles vendues non bâties et 3 terrains vendus à des entreprises.

Le 25 avril 1970 a lieu la pose de la première pierre du logement-foyer, achevé en octobre 1971 et transformé aujourd'hui en EHPAD.

La physionomie du quartier est due à la nature des matériaux de construction choisis : murs de briques claires, toits de tuiles foncées et à la disposition des habitations : rangées de maisons mitoyennes délimitant les rues, de nombreux décrochements pour éviter les vis-à-vis.

Les aménageurs souhaitent donner une impression de village d'où le soin apporté aux plantations en fleurs et arbustes. Les portions plantées ne sont pas clôturées pour donner au promeneur l'impression de traverser un jardin. De même, de nombreux « raccourcis » piétons se raccordent aux axes principaux. Au cœur de ce village : la résidence pour personnes âgées, l'école et le square. Le tout crée une proximité entre les générations.

La rue couverte de la résidence longe plusieurs patios plantés. Pas de commerce dans cette opération étant donné la proximité avec les communes existantes¹.



AMVA, VdA, 398W8_008

¹ AMVA, 7EP117, Une résidence de personnes âgées et une école maternelle dans un village neuf, analyse de réalisation, par la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, 1978.



L'EPALE

Un outil pour l'aménagement



Locaux de l'EPALÉ à la ferme Dupire, 1976, G. Leclercq, AMVA, EPALÉ, 12Fi1468

L'établissement public chargé de l'aménagement de la ville nouvelle de Lille-Est (EPALÉ) succède à la mission d'études créée en avril 1968 pour concevoir la ville nouvelle.

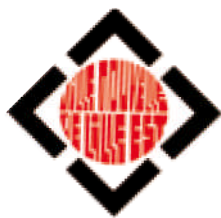
D'abord installés à la Cité administrative à Lille, le siège et les bureaux de l'EPALÉ sont transférés à la ferme Dupire rue Yves-Decugis à partir du 6 octobre 1975.

Missions de l'EPALÉ

Le rôle de l'EPALÉ est de concevoir la ville, c'est-à-dire la manière d'occuper l'espace en volume et surface, d'acheter et de viabiliser les terrains nécessaires à la réalisation, de vendre des terrains équipés à des bâtisseurs par bail à construction ou vente.

L'EPALÉ intervient en maîtrise d'ouvrage directe pour la réalisation d'espaces importants ouverts au public (piétonniers, espaces centraux de quartiers, Parc urbain), d'équipements privés (fermes, centres commerciaux) et de techniques nouvelles (télédistribution). Il assure des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée de la CUDL (voirie et réseaux divers, écoles, métro) ou de la commune de Villeneuve-d'Ascq (équipements administratifs, sportifs, socio-éducatifs, culturels, sanitaires et sociaux, espaces verts, éclairage public).

Certaines études peuvent être déléguées à des organismes extérieurs : par exemple, à l'université pour l'étude du système VAL (métro) ou à l'Office national des forêts (ONF) pour les espaces verts.



Logo de l'EPALÉ, AMVA, EPALÉ, 7Fi1414

L'EPALÉ est géré par un conseil d'administration composé de 7 représentants de l'État et de 7 représentants des collectivités locales (1 pour le conseil général et 6 pour la CUDL). Villeneuve-d'Ascq y est indirectement représentée par les conseillers communautaires issus de son sein.

L'équipe



Personnel de l'EPALÉ, vers 1983, AMVA, EPALÉ, 9Fi1795

L'EPALÉ se compose d'une équipe pluridisciplinaire de grande qualité : urbanistes, architectes, juristes, commerciaux, techniciens du bâtiment, dessinateurs, administratifs. Les cadres représentent 45 % de l'effectif, 30 % sont des femmes.

Il est dirigé par un directeur général assisté d'un secrétariat général chargé des affaires financières. La division de la Conception est responsable de la coordination des études et des réflexions à moyen et long termes via deux départements : Études générales et Architecture et urbanisme. La division des Opérations (DOP) assure la coordination et le déroulement des opérations d'habitat et de créations d'emplois. La division des Projets (DP) est chargée des interventions techniques.

La communication est du ressort de la division Accueil et information (DAI). En 1976 est ajouté un service Métro chargé des tâches de délégation de maîtrise d'ouvrage confiées par la CUDL pour la réalisation du métro (matériel roulant et automatismes, équipements spécifiques).

En 1974, l'EPALÉ nomme les responsables opérationnels de quartiers chargés de suivre au



quotidien les opérations en cours, de veiller à leur conformité par rapport aux accords passés et de résoudre les difficultés imprévues.

Les moyens d'action

La déclaration d'utilité publique (DUP) permet d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation de la ville nouvelle.

L'EPALE utilise les mécanismes juridiques des ZAD et ZAC créés en 1962 et 1967. La zone d'aménagement différé (ZAD) évite les poussées spéculatives sur les terrains concernés par des projets d'aménagement. Elle permet de maintenir les prix de cession à un niveau raisonnable, d'interdire des cessions spéculatives ou d'exercer le droit de préemption. Les terrains sont équipés et cédés dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC), instrument d'aménagement opérationnel créé par arrêté préfectoral. L'EPALE suit ses objectifs avec un plan d'aménagement de zone (PAZ) qui laisse la possibilité de faire des réajustements au cours des opérations (évolution économique régionale, évolution du marché, évolution de la réglementation, ...).

Sur proposition de l'EPALE, les promoteurs sociaux créent le Bureau de promotion du logement (BPL), association chargée de donner des informations sur la ville, les opérations en cours de location ou de vente, les logements disponibles et d'aider dans les démarches à accomplir.

Financement

L'EPALE doit assumer son propre financement par les recettes résultant de son activité (revente des terrains aménagés). Pour compenser l'insuffisance des recettes les premières années, l'État intervient par des subventions selon une part décroissante au fur et à mesure de l'augmentation des recettes d'exploitation. L'EPALE perçoit encore des honoraires pour ses travaux de maîtrise d'ouvrage déléguée et ses prestations de services.

Les équipements des collectivités publiques sont financés par ces dernières et par des subventions de

l'État et du Conseil général du Nord.

Devenir de l'EPALE

La fin de la ville nouvelle en décembre 1983 laissait espérer au maire, Gérard Caudron, le remploi de l'équipe de l'établissement au sein d'un organisme régional d'aménagement. En effet, si l'EPALE n'a parfois pas échappé à la technocratie, il a toutefois accumulé une expérience que beaucoup espéraient voir mise au service de l'urbanisme régional.

Mais les circonstances ne permettent pas le maintien de cet outil : la décentralisation vient juste d'être mise en place et les collectivités locales discutent encore des moyens de sa mise en œuvre.

La disparition de l'EPALE provoque amertume et déception parmi le personnel qui sera reclassé dans ses corps d'origine pour les fonctionnaires de l'État ou dans des structures locales, notamment les services municipaux, pour les autres.



Cérémonie de clôture de l'EPAL, 1983, AMVA, VdA, 398W9_03

LES DIRECTEURS

Jean-Claude RALITE (1969-1973)

Michel COLOT (1973-1980)

Yves BOUCLY (1980-1983)



Pourquoi la fusion ?

De Lille-Est à Villeneuve-d'Ascq

Le périmètre d'intervention de la ville nouvelle concerne initialement 13 communes : Annappes, Ascq, Flers-lez-Lille, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Ronchin (en partie), Lesquin, Forest-sur-Marque, Tressin, Anstaing, Sainghin-en-Mélantois (en partie) et Hem. L'essentiel des constructions s'est finalement concentré à Annappes, Ascq et Flers-lez-Lille qui décident de fusionner en 1970.



Mairie d'Ascq, 1975, AMVA, EPALE, G. Ballenghien, 12Fi01328

Point de vue de l'État

Pour Jean-Claude Ralite, directeur de l'EPALE, la fusion doit faciliter la discussion en donnant un interlocuteur unique à l'EPALE. Pierre Dumont, préfet du Nord, suggère l'idée à Pierre Defives, adjoint au maire d'Annappes.

L'union fait la force

Outre des raisons communes – opportunité financière, mise en commun des moyens et poids plus important face à l'EPALE –, les trois villes ont des intérêts particuliers à la fusion.

Annappes redoute de devenir une ville dortoir. Elle souhaite fondre les populations d'Annappes ancien et des nouveaux quartiers Poste et Résidence dans un ensemble plus vaste. Elle ne veut pas voir la Cité scientifique lui échapper. Enfin, suite à huit démissions et un décès, le conseil municipal ne compte plus que 10 élus fin janvier 1970. Des élections partielles seraient nécessaires, un an



Mairie de Flers-Bourg, 1975, AMVA, EPALE, G. Ballenghien, 12Fi1356



Mairie de Flers-Breucq, 1976, AMVA, EPALE, G. Leclercq, 12Fi1600



Mairie d'Annappes, 1975, AMVA, EPALE, 12Fi01328



à peine avant les élections municipales de 1971.

Ascq est déjà associée à Annappes pour la construction du collège Rimbaud et de la résidence pour personnes âgées au Moulin-d'Ascq. La fusion avec Annappes a été évoquée à cette occasion.

À Flers-les-Lille, les velléités de sécession de Flers-Breucq, plus développé économiquement, préoccupent le maire de l'époque. La municipalité craint que la future université de Lettres et Droit prévue à l'ouest de la commune soit un jour rattachée à Lille.

Protocole d'accord

Le 1er février 1970, les maires de Flers-les-Lille et d'Ascq – Jean Desmarets et Jean Delattre –, Pierre Defives, adjoint au maire d'Annappes et Pierre Delommez, adjoint au maire d'Ascq, signent un protocole d'accord sur la fusion¹ où plusieurs décisions sont actées :

- ✓ le nom de la commune : Villeneuve-en-Flandre,
- ✓ le maire : Jean Desmarets,
- ✓ et le siège de la nouvelle mairie : mairie d'Annappes.

La fusion est annoncée le 2 février, au cours d'une conférence de presse à la mairie d'Annappes.

Le 6 février, les conseils municipaux des trois communes approuvent le principe de la fusion. Le maire d'Annappes Jean Lecoutre, qui n'a pas été associé aux discussions préalables, remet au préfet sa démission de maire et conseiller municipal d'Annappes.

Le Parti communiste français, les associations populaires familiales d'Annappes, Ascq et Flers-les-Lille, des habitants de Flers-Breucq et des conseillers municipaux opposés au projet dénoncent le manque d'information, le secret des préparatifs et la précipitation. Ils demandent à connaître les projets d'avenir en matière de logements, équipements, infrastructures. La fusion ne déclenche que peu de réactions dans la population, si ce n'est sur le choix du nom de la future commune.

Controverse sur le nom

Le 6 février 1970, plusieurs Ascquois – dont Valentine Guermont, présidente des Veuves du Massacre d'Ascq perpétré dans la nuit du 1er au 2 avril 1944 – écrivent au maire pour demander que le nom d'Ascq soit conservé et que la nouvelle ville porte le nom de Villeneuve-d'Ascq. La même demande est adressée au préfet.

Le 11 février 1970, un rapport du directeur des Archives départementales du Nord au préfet conclut que le meilleur choix consisterait à donner le nom de Villeneuve-d'Ascq à la nouvelle agglomération.

Acte de naissance

Les conseils municipaux d'Annappes, Ascq et Flers-les-Lille entérinent la fusion le 23 février 1970. Le 25 février, le préfet signe l'arrêté créant la commune de Villeneuve-d'Ascq. On y dénombre 28 400 habitants. La ville se dote d'un blason en 1973 et adopte la devise « Tres in uno » (Trois en une).



AMVA, 210W478

Le 7 mars 1970 à 20 heures a lieu la séance d'installation du nouveau conseil municipal de Villeneuve d'Ascq. Il est composé de 27 conseillers municipaux : 10 d'Annappes, 5 d'Ascq, 12 de Flers-les-Lille (6 pour Flers-Bourg et 6 pour Flers-Breucq). Jean Desmarets est élu maire.

Villeneuve-d'Ascq devient alors la seule ville nouvelle française dont le territoire est identique à celui de la commune et dont l'aménagement se déroule dans le cadre d'une communauté urbaine, la Communauté urbaine de Lille (CUDL) installée depuis 1967.

¹/ AMVA, 210W471



Les étapes de la construction



Site de Villeneuve-d'Ascq vers 1970-1971, Phot'R, AMVA, EPALE, 9Fi2531

Premiers chantiers (1970-1976)

La première phase de construction de 1970 à 1976 consiste à mettre en place les grands équipements et infrastructures tout en commençant les premiers quartiers de logement et les zones d'activités au contact des universités et des anciens quartiers. Le 1er novembre 1972, 20 ménages reçoivent les clés des premiers logements du Triolo.

Les principaux réseaux d'assainissement sont installés. Le système retenu est séparatif : d'un côté, les eaux usées ; de l'autre, les eaux pluviales avec un réseau d'eau pluviales en partie souterrain et en partie aérien (plans d'eaux).

Le 27 juin 1974, la rocade est – boulevard du Breucq ou route nationale 227 – ouvre à la circulation¹. Conçue pour être la voie irrigante de la ville nouvelle, un tronçon devait être équipé de feux. Mais après l'abandon du projet de voie rapide passant par Fives, l'artère doit absorber un trafic routier international.

La ville nouvelle n'échappe pas à la critique et aux inquiétudes des communes voisines. Les dissensions



Boulevard du Breucq, 1975, P. Walet, AMVA, EPALE, Vninfra75_001

au sein du conseil municipal, les difficultés financières, la polémique autour du concours du Pont-de-Bois et du choix de l'emplacement du nouvel hôtel de ville, les tensions entre l'EPALE et la CUDL conduisent même à la remettre en cause.

La commune prend la main (1977)

Les élections municipales de 1977 donnent une nette victoire à la liste d'Union de la Gauche conduite par Gérard Caudron qui a fait campagne pour que la commune maîtrise et contrôle davantage le développement de la ville nouvelle. Le nouveau



maire réclame à l'État de nouvelles conditions financières pour faire face aux conséquences du développement de la ville nouvelle. Il demande des liaisons effectives entre les quartiers et la prise en compte des besoins de la population, tant dans les quartiers nouveaux que dans les anciens. La population doit être associée aux réflexions et décisions sur la ville. Pendant un an, l'engagement de nouveaux programmes est suspendu.

La ville obtient du Groupe central des villes nouvelles de prévoir un équilibre financier à partir de 1981 par une aide et une garantie de l'État avec une progression mesurée de la fiscalité locale. Après avoir consulté la population, au terme d'un intense débat démocratique, le conseil municipal décide le 29 novembre 1977 la poursuite de la construction de la ville nouvelle, en exigeant «de pouvoir intervenir à tous les niveaux, de la définition de l'étude, de la réalisation, des projets d'aménagement»².

La finition (1978-1983)

La convention tripartite du 12 janvier 1978 signée entre Villeneuve-d'Ascq, la Communauté urbaine de Lille et l'État constitue un engagement réciproque de mener à bien le nouveau programme de développement pour quatre ans (1978-1981). Il comprend l'achèvement des quartiers Cousinerie et Hôtel-de-Ville et la réalisation des quartiers des Prés et du Héron, soit 6 500 logements. Le nombre de logements est révisé en 1979 et passe à 5 080 (Château, Flers, Hôtel-de-Ville, Cousinerie, Prés et Triangle-d'Ascq).



Signature de la convention tripartite, 1978, G. Leclercq, AMVA, E.P.A.L.E., 12Fi2156

Inquiet pour l'équilibre de la ville, Gérard CAUDRON démissionne en janvier 1980 de son poste de représentant de la CUDL au conseil d'administration de l'EPAL. Il proteste contre l'absence de garanties de l'État sur les financements pour 1981 et de la CUDL sur un programme d'amélioration des quartiers anciens. Le 27 juin 1980, le conseil de la CUDL, rallié aux propositions du conseil municipal de Villeneuve-d'Ascq, adopte un plan de finition de la ville nouvelle. Il prévoit la réalisation partielle du quartier des Prés, une urbanisation limitée pour assurer la liaison entre Flers-Breucq et les Prés, le lancement de deux programmes de logements dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville, l'affectation du solde financier à la rénovation des quartiers anciens. La construction du quartier du Héron est abandonnée.

Le 14 mai 1982, l'achèvement de la ville nouvelle est décidé pour le 31 décembre 1983. Après cette date, seuls sont poursuivis les programmes de construction déjà engagés. Le quartier des Prés sort alors à peine de terre.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1983

62 000 habitants
11 800 logements construits
11 200 prises de télédistribution
40 km de voiries primaires
100 km de réseau d'assainissement
52 000 m² de surfaces commerciales
12 500 emplois créés
115 000 m² de bureaux
167 ha de zones d'activités
120 ha d'espaces verts
300 000 arbres plantés
18 groupes scolaires
2 collèges
1 lycée
1 stade de 30 000 places (le Stadium)³

1/ Ville nouvelle actualités, n°22 automne 1978, AMVA, 12EP53, p. 15

2/ AMVA, délib n°133 du 29/11/1977, p. 188, AMVA, 1Dva2

3/ AMVA, 305W162.



Habitat intermédiaire et habitat groupé auto-géré

Nouvelles formes d'habitat

L'habitat intermédiaire (ou semi-collectif), né dans les années 1970, est le fruit de la recherche d'une vie urbaine de qualité et d'une meilleure utilisation du foncier. La création des villes nouvelles et les mesures gouvernementales comme le Programme architecture nouvelle (PAN) ont contribué à son développement.

La démarche

L'habitat intermédiaire permet de résoudre le problème du foncier insuffisant en groupant les logements avec une densité intermédiaire entre le collectif et l'individuel. Il offre une souplesse de conception, une variété des formes dans le groupement et un équilibre entre ouverture sur la vie urbaine et maintien d'une certaine intimité.

La forme architecturale n'est pas un préalable, elle est la conséquence des options choisies pour assurer le service à rendre aux usagers.

Gradins-jardins

Les architectes Michel Andrault et Pierre Parat construisent au Château les maisons à gradins jardins expérimentées en 1970 à Villepinte. Elles

sont modélisées à la suite du concours Modèles innovations lancé en 1972 par le ministère de l'Équipement.

Dans ces immeubles bas à 3 niveaux bordant l'avenue de la Châtellenie, chacun des appartements bénéficie d'un accès privatif et d'une terrasse-jardin dont la superficie est équivalente au quart de celle du logement.

Ils sont accessibles par un escalier extérieur en bois ou par des escaliers latéraux. Les murs sont en béton banché brut de décoffrage.

Les terrasses sont bordées d'une large jardinière permettant de préserver l'intimité des terrasses inférieures.

Château et Cousinerie

L'habitat intermédiaire domine dans les quartiers Château et Cousinerie : logements HLM allée Chardin (architectes Dufour et Laperrelle), Les Pyramides du lac allée Chardin (M. Andrault et P. Parat), Les Terrasses des prés et Les Rives du lac (J.-C. Dumont) ; Les Coursives (P. Chémétov), Les Courtilles place des Cousins (J.-P. Watel), opération SARHO aux Marchenelles (P. Eldin), logements allée des



AMVA, EPALE, 7Fi3410



Cinq-Tailles (J.-C. Dumont), résidence Cléopâtre
chemin des Cygnes (Andraut et Parat).

PRINCIPES

Forte densité
Faible emprise au sol
Accès privatif aux logements
Hauteur limitée à 3 ou 4 niveaux
Terrasse ou jardinet pour chaque logement
Jeux de décrochements pour préserver l'intimité



Andraut et Parat, Résidence Cléopâtre, Cousinerie, AMVA, EPALE, 7Fi3018

Habitat groupé auto-géré



Ces formes architecturales innovantes se doublent dans la ville nouvelle de pratiques d'habitat différentes, fondées sur les évolutions de la philosophie de l'habitat.

En-tête de courrier, AMVA, EPALE, 2EP330

L'habitat groupé auto-géré crée un échelon intermédiaire entre le logement individuel et le quartier : une unité d'habitation regroupe plusieurs appartements autour de locaux communs. Certains espaces et équipements sont partagés : salle de jeux, laverie et buanderie, locaux polyvalents (réunions ou activités de loisirs)...

Ce nouveau mode d'habiter veut favoriser la vie collective, éviter le repli de la famille sur elle-même, dynamiser la participation à la vie du quartier. Briser l'anonymat en améliorant le confort des habitants.

En 1978, un groupe de huit familles propose un projet de ce type à la municipalité et à l'EPALE. L'expérience est réalisée dans des appartements HLM du CIL de Lille dans le quartier de la Cousinerie (îlot 44A). La charte du logement, en février 1978, inscrit dans le marbre la possibilité d'accueillir



Jean-Pierre Watel, Courtilles, Cousinerie, AMVA, EPALE, 7Fi2915

1/ AMVA, 2EP330

dans la ville nouvelle ces opérations de logements expérimentales. Un deuxième groupe de sept familles se lance également en 1981, alors que des assises nationales de l'habitat groupé se tiennent à Lille. Au moins deux groupes sont encore recensés dans la ville : Hagrobi et Anagram, rue Carpeaux, qui appartient au Mouvement de l'habitat groupé autogéré (MHGA).

Problématiques actuelles

Ces innovations urbaines fortes à Villeneuve-d'Ascq sont aujourd'hui remises en réflexion pour répondre aux objectifs de la communauté urbaine de «ville intense», tout en ne s'opposant pas aux désirs des habitants d'un habitat autonome.

Ce concept s'oppose aux urbanisations synonymes d'étalement urbain gourmand en terrains agricoles et tendant à augmenter les distances parcourues entre domicile et lieu de travail. Il s'agit de conjuguer densité d'habitat mesurée et qualité de construction. Le tout est envisagé sous l'angle de la mixité fonctionnelle : logement, services et emplois doivent être réunis dans chaque nouvelle zone construite.

Habitat pavillonnaire et grands ensembles sont rejetés et les expérimentations villeneuvoises en sortent valorisées.



Brigode



Yacek Sawicki, 1973, Bernard, AMVA, EPALE, 9Fi690

L'ambition des aménageurs consistait à édifier une cité de cadres avec 1 000 logements autour de 2 golfs sur 230 ha et ainsi à leur donner «un lieu de vie agréable pour qu'ils restent dans la région».

Le lotissement de Brigode est créé par arrêté préfectoral en janvier 1968. Bois, parc et château sont rachetés au comte de Montalembert. Six opérations de construction s'y succèdent. Le chantier est confié à la Société d'études et d'aménagement foncier (SEDAF).

600 logements sont réalisés sur 140 ha, autour d'un golf. Le quartier est marqué par une forte dominante de maisons individuelles et une faible densité. Les architectes marquent l'aspect contemporain des constructions et préservent un certain équilibre entre bâti et espaces naturels. 17 logements sont réservés pour le relogement de familles expropriées.

De 1970 à 1978, l'EPALE reprend le projet, construit plus de 200 logements et achève les travaux d'assainissement. En 1980, le chantier s'achève.

Hameau Saint-Sauveur



GERHA, maisons de type Neptune, 1973, Bernard, AMVA, EPALE, 7Fi797

Petite opération de 118 logements menée par l'EPALE dès 1971 qui bénéficie d'infrastructures déjà existantes sur le site.

La ferme du XVIII^e siècle qui lui donne son nom est réaménagée par Bernard Bougeault pour accueillir un centre d'archéologie en 1974. Sa fonction de centre culturel est aujourd'hui bien ancrée dans

la ville grâce aux associations qui y œuvrent : Atelier 2 – arts plastiques et Cric Crac Compagnie. Conçus en 1970 par le bureau d'architecture GEHRA (Groupement d'étude et de réalisation d'habitat), trois modèles de logements sont utilisés : deux en plain-pied nommés Cérès, lauréat du concours international de la maison individuelle, et Sirius, sans garage ; et le dernier avec étage nommé Neptune.



Quartier Triolo

Premier quartier de la ville nouvelle

Le quartier du Triolo traduit les recherches et les efforts de l'EPALE pour mélanger habitat individuel et habitat collectif.

Choix du site



Triolo vers 1973, Phot'R, AMVA, EPALE, 7Fi4703

Symboliquement, la construction de la ville commence par l'urbanisation d'une zone charnière : entre la Cité scientifique, jusqu'alors isolée à l'extrémité sud de la ville nouvelle, l'ancien bourg d'Annappes (Résidence) et le site du futur centre ville.

Le terrain donne au projet des dimensions assez modestes : environ 84 ha, soit 1,5 km par 0,5 km¹. La rue Yves-Decugis délimite deux zones ou «sous-quartiers» : le Triolo ouest (ou Triolo 73) et Triolo est (ou Triolo 86). Une zone urbaine à cette échelle met le piéton au centre des préoccupations.

Quartier expérimental et coordonné

Vitrine de la ville nouvelle, le Triolo doit en donner un avant-goût et démontrer l'efficacité des aménageurs.

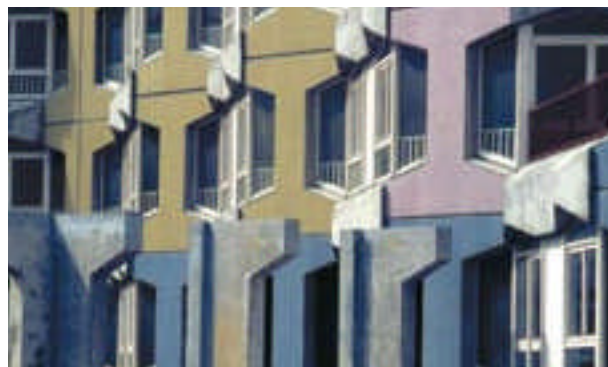


Triolo ouest, AMVA, EPALE, 7Fi4455

Dès 1968, l'EPALÉ fait porter l'expérimentation d'abord sur la méthode de conception et sur les relations à tisser entre les partenaires.

La densité des parcelles rend le processus d'acquisition foncière complexe. Mais l'EPALÉ souhaite le mener de front avec l'élaboration des principes d'aménagement et, déjà, les premières constructions : l'objectif est de ne pas dissocier étude et réalisation.

Dans cette optique, l'architecte Gilbert Delecourt coordonne le Triolo est et Claude Guislain est recruté dès 1970 pour le Triolo ouest². Ce dernier poursuit une réflexion amorcée à Évry et intervient alors que le nord du quartier sort déjà de terre avec les logements collectifs de Jean-Claude Chapel et Jean-Pierre Secq.



Claude Guislain, AMVA, EPALE, 7Fi4609

Responsabilités et pouvoirs des coordinateurs ne sont pas encore définis précisément. Le coordinateur doit instaurer un équilibre entre EPALÉ, promoteurs immobiliers et architectes des îlots à bâtir. Il détermine l'organisation globale de la voirie et donne des repères généraux sur les aspects esthétiques et architecturaux du quartier. À l'ouest, Guislain prévoit par exemple un «traitement continu du mur, du rez-de-chaussée et du sol»³.

Chargé du suivi des réalisations, le coordinateur doit contribuer à créer une véritable dynamique d'aménagement et à éviter tout retard de réalisation. Enfin, l'EPALÉ lui confie la réalisation d'au moins un îlot.

1/ 12EP85 Étude du Triolo, Armelle Lavallée (avril 1975).

2/ Ludwik Peretz sera chargé de la poursuite et finition du quartier.

3/ 12EP33 L'espace urbain des premiers quartiers de villes nouvelles.

Quartier du Triolo de la ville nouvelle de Lille-Est, Michel Berger (1981).



Règles du jeu : les prescriptions de l'EPALE

L'EPALE élabore une trame d'aménagement du Triolo a minima : séparation de la circulation des voitures et piétons, structuration du quartier autour d'un cheminement piéton principal, création d'un petit centre de quartier, construction sur la base de multiples îlots de taille moyenne, mélange de logements individuels et collectifs, recherche d'une unité de matériaux entre bâti et sol.

De manière innovante, l'accent est mis sur la notion d'ambiance et non sur le plan masse : les aménageurs travaillent beaucoup à partir de croquis et esquisses d'architectes.

Le quartier est imaginé comme un «espace de vie complet» pour satisfaire les besoins des habitants en matière de logement, d'emploi et de consommation.

Un axe principal piétonnier structure le quartier et influe fortement sur la morphologie des bâtiments qui l'entourent. Espace public par excellence, cette artère dessert tout le quartier.



AMVA, EPALE, 7Fi4379



Chaussée piétonne en construction, AMVA, EPALE, 7Fi4420

Logements diversifiés

La densité à donner à chaque zone d'habitation est soupesée. Pour éviter les écueils des derniers grands projets urbains, formes d'habitat individuel et d'habitat collectif s'entremêlent. Pourtant, le Triolo est marqué par une forte dissymétrie : à l'ouest, prédominance des logements collectifs (plus de 80%, majorité de logements sociaux) ; zone est où près des 2/3 des logements sont individuels avec possibilité d'accès à la propriété (20%)⁴.

Les formes et types d'habitat induisent des pratiques

4/ 12EP77 Ville nouvelle de Lille-Est. Création d'un quartier : le Triolo (1978).

5/ 12EP85 Étude du Triolo, Armelle Lavallée (avril 1975), analyse des facteurs démographiques.



Michel et France Cler, palette de couleurs du Triolo, 1970, AMVA, EPALE, 12EP337



Philippe Deslandes, AMVA, EPALE, 7Fi4262

sociales différentes et creusent peu à peu un fossé entre les deux zones du Triolo :

- ✓ à l'ouest, densité, proximité, logements relativement petits : les habitants (beaucoup de jeunes couples) ont un taux de mobilité important et s'impliquent moins dans la vie du quartier ;
- ✓ à l'est, l'accès à la propriété permet la stabilisation de la population, une meilleure appropriation du quartier et participation à la vie sociale accrue⁵.

Les architectes à l'œuvre au Triolo sont nombreux et préfigurent des réalisations ultérieures. Pas d'innovation majeure, mais tous veillent à la qualité des constructions : intimité et calme, éviter la monotonie, réflexion sur les couleurs (travaux de Michel et France Cler⁶ : créer des repères visuels et personnaliser les logements), essais d'habitat intermédiaire (Philippe Deslandes, allée Tristan), articulation ville-village autour de la notion de hameau, matériaux originaux (structure bois par Jean-Pierre Watel rue Talma⁷)...

Équipements et activités défiant toute concurrence

Circuler au Triolo

Les cheminements piétonniers donnent beaucoup de charme au quartier : sinuosité et alternance d'espaces ouverts et fermés. La séparation stricte du départ entre circuits piétonniers et routiers doit permettre aux habitants de réaliser leurs déplacements quotidiens à pied en sécurité. La voirie classique est mise au second plan avec de nombreux sens uniques autour des axes routiers principaux (boulevards du Breucq et de Tournai, rue Yves-Decugis).

Dès 1976, à la demande des habitants et en observant les pratiques des piétons, on complète



la signalétique et on ajoute des trottoirs le long des voies automobiles.

Travailler au Triolo

Les urbanistes ne veulent pas d'une cité dortoir et prévoient une proximité forte entre îlots d'habitat et



Immeuble de bureaux, siège de France Télécom, AMVA, EPALE, 7Fi4838

zones d'activités. Les entreprises implantées au Triolo ont encore une empreinte forte sur le quartier : direction régionale de France Télécom (après la Société des grands travaux du Nord -SGTN), village d'entreprises au Triolo ouest, banque Scalbert-Dupont.

Quartier autonome

Le centre commercial du Triolo («Villeneuve 1») est construit dans le même esprit et intègre tout de suite la future



Centre commercial du Triolo, AMVA, EPALE, 7Fi4325

implantation de la station de métro (plus tardive). Sa position centrale dans le quartier doit en faire un repère et un lieu familier pour les habitants proches,

mais aussi pour les habitants de la Résidence et les étudiants de la Cité scientifique. Dimensionné en prévision de l'ouverture du centre commercial principal de la ville («V2»), il doit répondre aux besoins élémentaires des habitants. Lieu de consommation, mais aussi d'animation pour le quartier : le Méliès, salle d'art et essai, est inauguré en octobre 1978 et demeure un élément fort de sociabilité et d'attractivité du quartier au sein de la ville et même de la métropole. Le centre commercial du Triolo pâtit d'un retard important (inauguration seulement en 1979) et d'une mauvaise adaptation à la station de métro qui le joute. En effet, les voies de métro sont finalement aménagées au niveau du sol, alors que l'accès aux commerces est prévu par le haut du bâtiment.

Enfin, le Triolo bénéficie de nombreux équipements publics facilitant l'animation du quartier : écoles, équipements sportifs dont la piscine conçue par l'architecte Jean Doldourian, mairie de quartier, locaux collectifs résidentiels (LCR)...

Finition et intégration dans la ville nouvelle

Un des reproches principaux fait au quartier du Triolo est de ne pas jouer son rôle de charnière avec les quartiers Résidence et Cité scientifique. La forme des îlots et la morphologie des constructions expliquent en partie cette situation : chaque quartier fait bloc. Le Triolo se tourne plutôt vers ses circulations piétonnes et espaces centraux. Les abords du quartier ne jouent pas le rôle d'espaces de transition avec les quartiers limitrophes ; on a laissé des espaces non construits en périphérie pour absorber la croissance du quartier.

Le tracé du boulevard du Breucq constitue un obstacle entre le Triolo et l'Hôtel-de-Ville, malgré les nombreux ponts et passerelles qui s'échelonnent au dessus de la voie rapide. L'attractivité du centre ville par sa fonction symbolique a par ailleurs pris le pas rapidement sur les équipements du Triolo.

L'accumulation de retards de réalisation ont joué sur l'appropriation du quartier par les habitants : le centre commercial tardivement ouvert, impression de vivre au milieu d'un chantier permanent. Les travaux de finition mettent du temps à atténuer ce ressenti malgré la qualité des aménagements extérieurs réalisés : plantations, mobilier urbain, signalétique, aires de jeux... Le Triolo est bien considéré aujourd'hui, on y vit agréablement et les années ne semblent pas avoir trop altéré la qualité des constructions.

6/ Dans sa thèse *L'intervention du paysagiste dans la ville, significations, pertinence et enjeux : le cas de la métropole lilloise* (2010), Isabelle Estienne met en évidence des contrats passés entre l'EPALE et ces coloristes pour toute la période du 15/10/1970 au 31/12/1978.

7/ 2EP380 Dossier de présentation du projet expérimental de construction de maisons rue Talma.

8/ Architecte : Luc Sainsaulieu.

9/ Architecte : Jean-Pierre Watel, rue Trudaine.



GGK, album de présentation du mobilier urbain, vers 1976, AMVA, EPALE, 12EP337



Cousinerie, l'autre centre



Août 1975, AMVA, EPALE, Phot'R, 9Fi2002

Le chantier du plus vaste des quartiers de la ville nouvelle commence en 1972, pour accompagner la zone d'activités du Recueil. Il a vocation à être un centre secondaire de la ville nouvelle. Il est bordé par de vastes zones vertes : plaine de Canteleu et Parc urbain au sud, colline des Marchenelles et Parc du Héron à l'est et au nord.

Hameaux au nord

La construction débute par la partie nord, aménagée en hameaux dans le même esprit que le Triolo est.



Paul Chémétov, école Cézanne et logements Coursives, vers 1975, AMVA, EPALE, 7Fi2901

Au nord-ouest, 500 logements sont regroupés autour de la place Cadet-Rousselle et du groupe scolaire Cézanne (architecte Lapchin) : maisons aux coursives (architecte Paul Chemetov), maisons Bâtir (architecte Gérard Martin), Maison familiale de Cambrai (architecte Godin) et Maison roubaisienne (architecte Jean-Pierre Watel). Les premiers habitants arrivent fin 1974.

Les Marchenelles

L'aménagement continue en 1976 dans la partie est – les Marchenelles – par un chantier de 600 logements :



Pierre Eldin, logements intermédiaires SARHO en construction, AMVA, EPALE, 7Fi2748



École Calmette et œuvre d'art de Jean-Marie Caron « Ombre de l'arbre », AMVA, EPALE, 12Fi7541

hameau du Petit-Chêne (architectes Dufour et Laperrelle), immeubles type Ramsès (architectes GERHA). Les équipements sont regroupés le long de la rue de la Contrescarpe : groupe scolaire Calmette, proche de la colline des Marchenelles, et équipements sportifs. À l'arrière sont édifiés les logements intermédiaires SARHO (architecte Pierre Eldin). Victimes de malfaçons, ces derniers sont réhabilités en 1989 grâce à la pression des habitants, des associations et de la mairie dans le cadre de l'opération Mieux vivre en ville.

Retour à la tradition

En 1977, la Cousinerie reste isolée des autres quartiers, dispose de peu de services et est très marquée par les contraintes d'un quartier en construction. L'aménagement des secteurs sud et ouest du quartier à partir de 1979 permet de rompre cet isolement.

Un traitement plus régional est adopté : murs de briques et toitures couvertes de tuiles. Le type individuel urbain est privilégié. Les zones en contact



avec le boulevard du Breucq sont réservées aux activités à l'exclusion de tout habitat. Près de l'école Camus sont édifiés des bureaux et des maisons du même style que les maisons hollandaises du quartier du Château (architecte Jean-Pierre Watel). Avenue de Canteleu et rue du Colibri, sont également construits des logements SEDAF (architecte Ludwik Peretz), un hôtel Campanile est ouvert en 1980. Dans la même période, est construite la résidence Cléopâtre, chemin des Cygnes (architectes Andrault et Parat), et les logements FFF (architecte Kontomichos). Un équipement sportif – la halle Canteleu – complète cet ensemble.

Cœur de quartier

Le centre est organisé le long d'un mail piétonnier - le chemin des Crieurs – perpendiculaire à la rue du Huit Mai 1945. Il comporte tous les équipements d'un centre ville : mairie, bureau de poste, église, commerces, crèche, ... La rue est formée à partir d'une trame d'immeubles d'habitation aux rez-de-chaussée équipés d'arcades couvertes qui abritent commerces et petits équipements.

Autour de la crèche Les Canaillous est réalisé un ensemble de 248 logements locatifs, 28 logements individuels et 20 logements individuels en accession à la propriété. Les bâtiments, construits par les architectes Benoît et Verbiest, ne dépassent pas 4 étages.

La résidence pour personnes âgées Jean-Baptiste-Clément (80 logements, rue des Comices) inaugurée, le 2 décembre 1982, est associée à une mini-crèche. Une seconde opération de 120 logements est réalisée par Pierre Eldin, à l'est de la rue du Huit-Mai-1945.



Chemin des Crieurs, 1980, AMVA, EPALE, 9Fi244

Pour préserver les abords du lac du Héron et y conforter une zone de nature, la construction du quartier du Héron est abandonnée en 1979. Cent hectares continuent à y accueillir des activités agricoles.

Musée d'art moderne

Le 17 novembre 1983, le ministre de la Culture, Jack Lang, inaugure le Musée d'art moderne conçu par l'architecte Roland Simounet. Il abrite la collection d'œuvres d'arts constituée par Roger Dutilleul et cédée en 1976 par son propriétaire Jean Masurel, industriel du textile, à la Communauté urbaine de Lille¹. Le bâtiment en brique et béton est conçu pour s'intégrer au Parc urbain et fait l'objet d'une étude très soignée de l'éclairage zénithal. L'entrée centrale s'ouvre sur un patio, l'aile est abrite les salles d'exposition permanente et temporaire, l'aile ouest est réservée à la bibliothèque, au café-restaurant et aux services administratifs et techniques.

Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2000, le bâtiment est rénové et agrandi de 2006 à 2010 par les architectes Étienne Sintive (existant) et Manuelle Gautrand (extension pour la collection d'art brut de l'Aracine).



AMVA, EPALE, 7Fi8437

Le quartier s'achève alors que l'EPALE cesse son activité : la place Jean-Moulin est inaugurée le 17 décembre 1983 et la mairie de quartier le 18 février 1984.

D'abord différé en raison de sa proximité avec le collège Molière, le collège Camille-Claudel ouvre enfin en 1984 dans des locaux provisoires près de l'école Camus. Le nouveau bâtiment accueille les collégiens en septembre 1985 rue Carpeaux, après de gros efforts conjugués de la mairie et de la CUDL auprès de l'inspection académique.

^{1/} Le don est fait à condition que le musée soit construit dans le parc urbain de Villeneuve-d'Ascq.



Les espaces verts

Le contexte

Au début des années 1970, les politiques publiques prennent en compte les questions environnementales. Un ministère de l'Environnement est créé en 1971, des textes sur la politique des espaces verts sont publiés, une loi relative à la protection de la nature paraît en 1976.

Dans le Nord, les collectivités prêtent attention à la valorisation du cadre de vie et prévoient des programmes d'espaces verts (parc de la Marque en 1969). Le livre blanc de l'OREAM Nord consacre un important volet aux espaces naturels et au paysage. Tenant compte de ces évolutions, l'EPALE développe une politique du paysage à partir de 1973.

Le site



Bosquet du Forum-Vert proche de la brasserie Dubus-Deffontaines, 1973, AMVA, EPALE, Bernard, non coté

Il ne comporte pas de relief marqué. Le patrimoine végétal est essentiellement formé du bois Montalembert à Annappes, de quelques groupements d'arbres (bois Rousseau, bois Dubus) et alignements formant clôtures ou accompagnant la voirie. Les végétaux existants sont valorisés et entretenus :

assainissement du bois d'Annappes, aménagement paysager d'anciennes fermes (ferme Saint-Sauveur en 1972 ou ferme d'En-Haut en 1975).

Objectifs de l'EPALE



Triolo, buttes artificielles, AMVA, EPALE, 7Fi4476

Pour créer les espaces verts, l'EPALE s'assigne trois objectifs : sauvegarder et valoriser le patrimoine existant, créer des sites artificiels de qualité (essences autochtones, groupements d'arbres), donner aux espaces verts un rôle structurant dans la ville.

L'aménagement des espaces verts suit le rythme de l'urbanisation de chaque quartier. Les promoteurs sont ainsi incités à utiliser sur place les terres de terrassement pour modeler des buttes de verdure. La qualité paysagère doit également être soignée dans les zones d'activités comme au parc des Moulins (Cousinerie).



Lac du Héron en cours de creusement, 1973, AMVA, EPALE, Phot'R, 9Fi739

La chaîne des lacs

Il faut résoudre les problèmes d'assainissement des eaux pluviales. Exutoire naturel, la Marque reste une petite rivière qui ne peut recevoir directement les eaux pluviales de la ville nouvelle.

Sur le modèle hollandais, les aménageurs imaginent alors de stocker provisoirement les eaux de pluie dans des bassins régulateurs aménagés dans le tissu urbain. Le trop-plein est déversé dans la Marque uniquement quand c'est sans risque de surcharge. Deux avantages : économie de 25 % en travaux d'investissement et entretien moins lourd qu'un réservoir en dur.

Commencé en 1969, le creusement des plans d'eau s'achève en 1976. Sept lacs sont ainsi créés : lac des Trois-Lacs au parc de l'Université Charles-de-Gaulle (non relié aux autres), lac du Château, lac des Espagnols, lac Saint-Jean, lac de Quicampoix, lac de Canteleu et lac du Héron. Ils déterminent tout l'aménagement des parcs de la ville.

Les parcs

Le Parc urbain est aménagé sur le site du bois d'Annappes, vendu à l'État par Geoffroy de Montalembert. Étude et réalisation sont pilotées par l'Office national des forêts (ONF) qui crée un paysage nouveau avec les déblais des plans d'eau.

Il comporte 3 lacs : Saint-Jean (en eau à l'hiver 1970), Canteleu et Quicampoix. Les travaux débutent en 1972 pour ouverture au public en 1974.

Le Parc du Héron, conçu par le paysagiste Jean Challet autour du lac du Héron, représente une zone de 73 ha à la Cousinerie. Les terres de creusement sont réemployées pour la créer un relief artificiel : la colline des Marchenelles, plantée de 100 000 arbres, devient une véritable forêt.

À partir de 1979, l'aménagement doit être négocié avec des habitants farouchement opposés à l'urbanisation de la zone du Tiers et de la Plaine de Canteleu. La révision des plans de construction après 1980 entérine la décision municipale de supprimer le quartier du Héron. En 1995, une partie du parc est classée en réserve naturelle volontaire. Depuis 2002, la gestion des parcs est assurée par l'Espace naturel Lille métropole.



Colline des Marchenelles, 2007, service Communication, D. Lefebvre, non coté



Château et Flers-Neuf

un Grand-Flers ?

La proximité de Flers-Bourg et d'édifices anciens (église Saint-Pierre, château) conditionnent l'urbanisme du quartier : volonté de ne pas nuire à cet environnement et même créer des espaces qui le mettent en valeur.

Environnement exceptionnel



Château, 1973, AMVA, EPALE, P. Walet, 7Fi1495

Le quartier du Château assure la transition entre le Pont-de-Bois et l'ancien village de Flers-Bourg. Il bénéficie d'un environnement exceptionnel dû à l'enfilade des lacs et au développement des maisons intermédiaires.

Il combine divers types d'habitations : maisons individuelles, logements intermédiaires et maisons en lotissement très denses. Les petits collectifs (Résidence Alvarado), les logements intermédiaires (Les Pyramides) ou individuels denses (Le Château I et II) sont autant de versions innovantes de logements urbains entre les collectifs classiques et les maisons anciennes rurales.

Le chemin du Chat-Botté assure une liaison piétonnière ouest-est entre Flers-Bourg et le Parc urbain via une passerelle au-dessus de l'avenue de la Châtellenie.

Quartier sportif



Stadium-nord, 1976, AMVA, Album EPALE, 16W3_040

Le stade omnisports est d'abord prévu au sud du quartier de l'Hôtel-de-Ville. La présence de carrières souterraines oblige à adopter des structures béton pour les gradins, beaucoup plus coûteuses. Il est donc finalement édifié au Château, en bordure du boulevard du Breucq, avec des remblais talutés pour les gradins.

Le stade est l'œuvre de l'architecte Roger Taillibert, auteur du Parc-des-Princes à Paris, assisté de Guy Fauchille, architecte d'Hellemmes. Commencé en juillet 1973¹, le Stadium-Nord est mis en service le 29 mai 1976 et inauguré lors des championnats de France d'athlétisme de juin 1976.

Les terrains de sports aménagés aux abords du stade forment autant d'espaces qui contribuent à l'aspect verdoyant du quartier. De juin 2003 à mars 2004, la CUDL fait réaliser des travaux : réfection des tribunes, maintenance et mise en place d'une vidéo-surveillance. Depuis 2005, il est utilisé par le LOSC, club de football de Lille, en attendant l'ouverture du Grand-Stade à la Borne de l'Espoir... au sud de l'Hôtel-de-Ville.

Hameaux du Château I et II

L'architecte Jean Pierre Watel conçoit en 1976 un ensemble de 60 maisons en L assemblées en damiers sur les rives du lac du Château. La même cellule d'habitation est répétée pour former un habitat individuel groupé dense, traversé de ruelles piétonnes.

Les maisons basses couvertes d'un toit terrasse donnent toutes sur un jardin patio fermé permettant de préserver l'intimité de chaque famille. Les aires de stationnement sont rejetées à l'entrée du hameau. Architecture de brique de ton moyen, de bois naturel et de béton. Cette opération remarquable est recensée par le ministère de la Culture dans la liste indicative d'édifices du XXe siècle présentant un intérêt architectural ou urbain majeur.

Le Hameau II est pour partie une reprise du Hameau I avec l'ajout de toits pentus ; l'autre tranche est composée de maisons hollandaises à pignon triangulaire le long du lac des Espagnols.



Hameau II, AMVA, EPALE, 7Fi3471



Maisons hollandaises, AMVA, Album EPALE, 16W3_020

1/ Ville nouvelle actualités, n°8 12/1974, 12EP53 p. 14

2/ Ville nouvelle actualités, n°3 04/04/1974, 12EP53

3/ AMVA, 7EP144, note sur la conception de Flers-Neuf : orientations générales, 1977.



Flers-Neuf

Activités

Au nord du Château, la zone d'activités du Tir-à-Loques rassemble en un même lieu des organismes dont la vocation est l'étude des produits et de la technologie alimentaire. Cette association a été créée à l'initiative de l'État, des milieux industriels et des organismes de recherche².

La présence du CERTIA a amené dans la ville d'autres établissements : l'Institut national de recherche de chimie appliquée (IRCHA), l'Institut de recherche de l'industrie sucrière (IRIS), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut Pasteur de Lille (unités de microbiologie alimentaire et de technologie alimentaire), l'INSERM (unités de mycologie et de recherche sur les eaux continentales).

Débats



Résidence en construction, 1978, AMVA, EPALE, G. Ballenghien, 12Fi2263

En raison de sa proximité directe avec un bourg ancien, le Château est certainement le quartier de la ville nouvelle où s'est le plus nettement manifestée l'implication des riverains. La destruction du verger du Château de Flers et du Bois Potard et l'urbanisation de l'îlot 3 sont à l'origine de vifs débats et de vastes campagnes de presse pour préserver l'environnement du site. La charte d'aménagement du quartier programme ainsi trois groupes de jardins familiaux sur une superficie de plus de 9 500 m² réalisés de 1981 à 1983. Les jardins du groupe Henri-Steux près de la Ferme d'En-Haut occupent un emplacement initialement dévolu à une opération de logements. Mais l'implication des habitants et de nombreuses personnalités nationales et locales n'ont pu empêcher la construction de la résidence Alvarado (îlot 3) sur un terrain situé face au château de Flers.

4/ AMVA, 7EP253.

5/ AMVA, 7EP144



Rue des Fiacres, AMVA, Album EPALE, 16W3_011

L'étude sur Flers-Neuf s'engage en même temps que celle sur le Pont-de-Bois sur le site d'une réserve foncière de 20 ha non utilisée pour l'université.

Dès le départ, le projet intègre sa fonction de prolongement du quartier de Flers-Bourg en réaffirmant son rôle de centre de quartier. L'abandon du tracé de la ligne de métro passant dans le quartier et du projet d'installation de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) renforce le principe de maintien du rôle de centre du Bourg.

Au contact du Bourg, un secteur de caractère «maison de ville» ; création d'une place constituant un petit pôle équipé, la place Flamande. Les façades sont en matériaux traditionnels, de style sobre et classique. Le projet global est développé par l'architecte Philippe Legros pour l'agence GKG. L'EPALE souhaite accueillir une population d'âge moyen et recommande une «architecture rassurante (...) pas trop agressive ni dans ses formes ni dans ses couleurs³». Les logements doivent être particulièrement confortables, avec espaces de réserve en vue d'agrandissement.

Sont prévus : 100 logements individuels locatifs, 95 logements individuels en accession, 155 logements collectifs locatifs. Jean-Claude Bernard (cabinet ARC Architecture) conçoit les immeubles pour le compte de la Société de Lille et environs (SLE)⁴. Ces collectifs des Fiacres font figure d'exception avec leurs couleurs vives et leurs escaliers de ciment clair desservant les appartements.

Le réseau de voirie est cité en exemple par l'EPALE, car son maillage réalise une liaison remarquable avec les quartiers proches.



Rue de Fives, 1979, AMVA, EPALE, Phot'R, 9Fi2507

Dès 1975, un remodelage du quartier est envisagé pour mieux l'intégrer, avec de nouveaux îlots d'habitat, aux formes urbaines d'Hellemmes qui s'apprête à se restructurer.

Une zone d'emploi par l'implantation d'activités artisanales⁵ (4 ha) doit dynamiser le quartier. La procédure de charte d'aménagement amène enfin quelques ajustements sur la localisation de l'école Paul-Fort et des jardins familiaux (1,1 ha).



Quartier Pont-de-Bois

Le site

Vers 1971, AMVA, EPALE, Phot'R, 7Fi2141



Université achevée et quartier en voie d'achèvement, vers 1977, AMVA, Album EPALE, 16W3_042

Comme le Triolo, le Pont-de-Bois est un quartier charnière entre un campus universitaire (Université Charles-de-Gaulle Lille 3) et le centre-ville. Il est délimité par les infrastructures préexistantes : voie ferrée (au sud), boulevards de l'Ouest (à l'ouest) et du Breucq (à l'est); ainsi que par les quartiers de Flers-Bourg et du Château (au nord). Les logements sont construits en deux opérations : 1 077 logements réalisés par Alexis Josic ; 292 logements de l'Office HLM de Roubaix par Michel Marot et Daniel Tremblot.

Tout commence par l'université

L'ensemble juridique et littéraire (EJL) est la première étape de la réalisation du quartier du Pont-de-Bois. Pour absorber la croissance substantielle du nombre d'étudiants¹ dans les facultés de Lettres et Droit, la commune de Flers-lez-Lille est choisie dès 1965 pour accueillir de nouveaux locaux², après avoir envisagé le site des Marchenelles. Le Rectorat et le ministère de l'Éducation nationale désignent Pierre Vago et André Lys³ pour mener à bien ce projet.

La construction démarre dès 1971. L'université occupe 22 ha, soit environ 1/3 du quartier. Son plan forme un «Y» dont les deux bras entourent un espace vert circulaire de 15 ha. Un lac est creusé dans le parc qui devait à l'origine être relié à la chaîne des lacs, ce qui n'a pu finalement être réalisé.

Inspiré de modèles anglo-saxons, cet ensemble universitaire est relativement concentré. Les bâtiments sont disposés autour d'un forum, espace de circulation et d'échanges placé sur une dalle de

béton surélevée de 5000 m². L'université est une mine d'œuvres d'art, où les fresques murales sont particulièrement bien représentées à l'image des reliefs de béton de Karl-Jean Longuet disposés sur la grande majorité des façades. Seule la bibliothèque universitaire, cube massif, tranche avec ce décor par sa mosaïque claire et uniforme.

L'université ouvre ses portes en 1974, même si les travaux ne s'achèvent définitivement qu'en 1976. En 1995, le forum est totalement rénové : consolidation de la dalle béton et modification des couleurs de matériaux. D'autre part, l'université s'étend peu à peu et un bâtiment d'accueil est ajouté.

Démarche d'aménagement exceptionnelle

Pendant les travaux d'aménagement de la faculté, l'EPALE choisit de lancer un concours d'architecture pour la construction de 1 077 logements. Ce procédé s'explique par une profonde volonté d'innovation – favoriser la création de nouvelles formes d'habitat dans la ville –, mais doit aussi rendre la ville plus attractive. Ce concours a du succès puisque 32 architectes d'horizons différents se portent candidats. Le cahier des charges du projet impose une valorisation des espaces individuels, malgré une organisation en logements collectifs, et un catalogue de cellules préfabriquées variées⁴ doit être constitué.



Maquette du projet Josic, logements intermédiaires, AMVA, EPALE, 7Fi2443



Maquette du projet Josic, logements collectifs, AMVA, EPALE, 7Fi2446

1/ Passage de 4 000 étudiants inscrits en 1965 à 11 000 étudiants prévus à la rentrée 1972.

2/ Flers, 1Df14, 23 /06/1965, p. 74 - Dossier d'enquête d'utilité publique de 1965-1966, 1Rf148.

3/ André Lys, installé à Lille, a conçu plusieurs constructions sur le territoire villeneuvois depuis les années 1950 ; Pierre Vago, d'origine hongroise, installé à Paris.

4/ 7EP196 à 199



Le concours se déroule en deux phases avec une présélection de 5 projets, afin d'évaluer toutes les facettes de ceux-ci : aspects esthétiques, techniques et financiers... En novembre 1972, le lauréat désigné est Alexis Josic, pour son premier projet en dehors de sa collaboration fructueuse avec les architectes Georges Candilis et Shadrach Woods⁵. S'inspirant de Le Corbusier, Josic innove en proposant deux zones d'habitats : une concentration en immeubles collectifs de 496 logements et une deuxième zone où l'habitat intermédiaire domine. Josic est également nommé coordonnateur du quartier, c'est pourquoi il y semble omniprésent.

Le Pont-de-Bois est le 2^e quartier de la ville nouvelle à dominante de logements collectifs. Alexis Josic prête une attention particulière à l'intégration du campus dans la zone d'habitat : la disposition des logements épouse la forme en Y de l'université. Josic a par ailleurs longuement réfléchi à l'implantation et à l'orientation géométrique de ses bâtiments⁶.

Micro-canyon



Micro-canyon en construction, AMVA, EPALE, 9Fi118

Dans la zone la plus dense, Josic crée un relief artificiel souligné par des jeux de décrochements et gradins. L'architecte déploie toute son ingéniosité pour embellir les immeubles : pilotis ciselés pour plus de légèreté ; couleurs pour casser la monotonie du paysage et accentuer les volumes ; originalité des ouvertures pour atténuer la verticalité. L'intérieur des logements est soigné : de nombreux duplexes avec balcon et grande baie vitrée. Le confort des appartements est reconnu.

Pourtant, le projet initial n'a pu être suivi à la lettre : la crise pétrolière affaiblit le financement du projet ; l'entrepreneur change ; l'architecte, victime d'un accident, ne peut suivre la totalité du chantier ; les aménageurs rentabilisent l'habitat en le rendant plus dense... Le chantier s'éternise et les étudiants le traversent quotidiennement. La construction commence en 1975 et les premiers habitants emménagent en 1977, trois ans après l'ouverture de l'université.

Dès 1981, l'architecte Michel David est sollicité pour améliorer l'isolation et modifie la polychromie le long de la chaussée des Visiteurs en l'atténuant.

Un projet de réhabilitation, avec un soutien financier restreint de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), doit très prochainement redécouper les coursives et former des sous-ensembles à taille humaine (groupes de 50 logements). Sans complètement renier le projet initial, il prend mieux en compte les usages réels faits des bâtiments qui avaient mis l'architecture

généreuse de Josic en défaut car génératrice d'insécurité pour les habitants.

Densité par l'habitat intermédiaire



AMVA, EPALE, 7Fi2383

Dans la zone la plus vaste, Josic assemble autrement ses cellules préfabriquées pour garantir un habitat dense sur une hauteur moindre. Les mêmes motifs architecturaux donnent une unité au quartier (ouvertures, mosaïques colorées, gradins...), mais sont mis au service du confort et de la préservation de l'intimité des habitants : accès à l'extérieur à l'abri des regards, absence de vis-à-vis...

Créer une vie de quartier



Inauguration de la place Léon-Blum, 1979, AMVA, VdA, 398W6

La construction du Pont-de-Bois s'achève avec l'inauguration de la place Léon-Blum par Gérard Caudron et François Mitterrand en mars 1979, même si le métro s'y fait encore attendre quelques années...

Entre-temps, le quartier se dote de 150 m² de locaux commerciaux en complément des boutiques en pied d'immeubles. Les établissements scolaires du quartier permettent désormais à un enfant né au Pont-de-Bois d'y suivre toute sa scolarité, de la maternelle aux études supérieures.

Pour achever le quartier, d'autres architectes complètent le travail de Josic : Bernard Bougeault au groupe scolaire Claude-Bernard et René Dottelonde pour les collège, lycée et maison de quartier. Ce dernier, grâce à l'assouplissement du dispositif du 1% décoration en 1972, regroupe les sommes liées aux deux établissements qu'il a conçus : il confie à Yasuo Mizui la réalisation d'une fontaine monumentale. C'est ensuite Jean Tribel, responsable du suivi du chantier de la chaussée des Visiteurs, qui achève sa réalisation, non sans conflit avec l'artiste. La fontaine est parfaitement intégrée à la place et réalise la transition entre digue piétonne et voies routières.

Enfin, Michel Marot et Daniel Tremblot conçoivent 292 logements collectifs aux formes arrondies achevés en 1978.

Fontaine et lycée du Pont-de-Bois, vers 1979, AMVA, EPALE, 7Fi2285



5/ CHALJUB, Bénédicte. Georges Candilis, Alexis Josic, Shadrach Woods. Paris : Infolio - Éditions du patrimoine, 2010. 192 p.
6/ Voir à ce propos notamment le dossier de la Revue Techniques d'architecture n°293, 1973, p. 101-125.



Hôtel-de-Ville



1979, AMVA, EPALE, Phot'R, 9Fi2522

Le quartier de l'Hôtel-de-Ville est conçu selon une croissance douce et phasée pour lui assurer une évolution parallèle à celle de la ville. Il accueille une zone d'habitat dense de 180 logements à l'hectare où l'habitat social domine largement. Il regroupe les programmes de bureaux les plus importants et les services publics ou privés dont le rayonnement dépasse un ou plusieurs quartiers.

Centre au sud-ouest



Hôtel de ville, vers 1978, AMVA, Album EPALE, 16W3_043

AMVA, EPALE, 9Fi1818

Prévu au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de 1970, l'emplacement du centre-ville est déterminé par la continuité urbaine à assurer entre les deux universités – Cité scientifique et universités du Pont-de-Bois. Il est à équidistance des deux équipements et bénéficie de la proximité d'une voirie est-ouest existante. La nécessité d'une desserte du quartier par une station de métro et une gare d'autobus est également décisive pour le choix du site au sud-ouest de la ville.

La fonction de centre-ville du quartier se manifeste par une importante concentration de logements, d'équipements, de bureaux et de services. Il est le cœur de la vie municipale avec la présence de l'hôtel de ville réalisé par l'architecte Philippe Lepère.

Organisation



Chaussée haute, esquisse d'ambiance, AMVA, EPALE, 1EP69, 3Fi7147

Le centre-ville est articulé autour de la chaussée de l'Hôtel-de-Ville (digue ou encore chaussée haute), cheminement piétonnier qui est l'épine dorsale du quartier. Elle assure une liaison continue depuis l'université du Pont-de-Bois jusqu'au Triolo. Elle est séparée du réseau automobile et des boulevards Van-Gogh et de Valmy qui ceignent le centre. Surélevée pour assurer un meilleur confort aux piétons, sa largeur varie selon les endroits, afin de créer des effets de rue et de place.

Le Forum-Vert aménagé de 1977 à 1979 par les paysagistes Debroux et Delvaux offre des espaces de nature et de détente sur 2,5 ha. Il assure la liaison entre les équipements publics qui le bordent : école d'architecture, médiathèque, ludothèque, Centre de la petite enfance. De 1999 à 2004, il est complètement remanié par la ville pour le désenclaver, rendre l'espace plus accueillant et mieux signaler son existence aux promeneurs. Le parc des Verts-Tilleuls, rue des Vétérans, et le square place de Venise complètent les espaces verts de ce quartier.

Phasage

La première phase de construction concerne les infrastructures et plusieurs grands équipements : hôtel de ville, salle de spectacles la Rose-des-Vents, Centre de la petite enfance, centre social, logements locatifs Schneider, immeuble de bureaux Péricentre, groupes scolaires Verhaeren et Jules-Verne, Centre commercial V2, logements Salamandre, Forum-Vert. L'école d'architecture est conçue par Pierre Eldin qui fait participer les étudiants à la programmation.



Immeubles Salamandre, AMVA, Album EPALE, 16W3_009



École d'architecture, ENSAPL, AMVA, EPALE, 7Fi3986



Dans la seconde phase, les logements sont moins hauts, l'architecture brique et béton est privilégiée.

On construit équipements, services et logements : école Verlaine, salle de sports Voltaire, médiathèque, centre culturel, commissariat de police, métro, CRAM, immeubles Métropole et Métroport, hôtel Ibis, logements Van-Gogh, chaussée de l'Hôtel-de-Ville, rue des Vétérans et rue des Victoires.

La troisième phase de construction (extension vers le sud-ouest), pourtant réaffirmée dans la convention tripartite de janvier 1978, n'est pas réalisée.

54 000 suite aux agrandissements, soit un des plus importants de France situé en centre-ville.

Accueillir les petits



1978, AMVA, EPALE, G. Ballenghien, 12Fi2225

Les centres de la petite enfance (CPE) sont expérimentés par les villes nouvelles, grâce à des moyens d'études importants et des financements spécifiques. Ce système innovant est inspiré des propositions de l'Association pour des centres de la petite enfance. Le CPE doit faciliter la vie des mères de famille et créer pour l'enfant de moins de 8 ans un cycle continu et cohérent en atténuant la coupure entre la crèche et l'école maternelle.

À Villeneuve-d'Ascq, le CPE est construit à l'Hôtel-de-Ville pour répondre aux besoins des nombreux jeunes couples qui s'installent dans la ville nouvelle. Il est conçu par Bernard Bougeault et regroupe halte-garderie, centre PMI, cantine, école maternelle, maison des enfants, bibliothèque et ludothèque. Le rez-de-chaussée est en communication directe avec les espaces verts, tandis que le premier étage donne un accès direct à la chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

De grands équipements ont plus récemment complété le quartier comme le Forum des sciences (1995). La zone d'Heron Parc constitue aujourd'hui un pôle d'activités particulièrement attractif au sud-ouest de l'Hôtel-de-Ville avec ses commerces, restaurants, cafés et cinémas.

Des études sont en cours pour que le quartier soit sous dix ans un grand centre-ville d'avenir.



Immeubles Métropole et Métroport en construction, 1980, AMVA, EPALE, P. Walet, 15Fi, HDVensble40

Centre commercial principal V2 Villeneuve 2



Galerie V2, AMVA, Album EPALE, 16W1_010

Le centre est à la fois un centre commercial de centre-ville et centre commercial de périphérie. La galerie marchande est conçue par l'architecte Jean Willerval comme une rue commerçante piétonnière autour d'un hypermarché sur deux niveaux. Dès son ouverture en novembre 1977, l'ampleur de cet équipement pose la question de la concurrence qu'il risque de faire aux centres commerciaux de quartier. De 30 000 m², surface de vente à son ouverture, le centre commercial en compte aujourd'hui



1/ Plaquette du département Promotion des activités de l'EPALE sur les zones d'activités, mars 1974, AMVA, 12EP57.
2/ En 1977, Villeneuve-d'Ascq compte 6276 salariés dans le secteur privé ; 14500 en 1982 (Norpac, les 3 Suisses, Auchan, Bouquet d'or, CGEE, Fourlégny, la Célatose, Boet, Dufour et Jupiler) ; 6000 salariés dans le secteur public.
3/ Ville nouvelle actualités, n°3 04/04/1974, 12EP53



Activités économiques

Les principes

Le développement des activités dans la ville a pour but de fournir des emplois à la population résidente et de permettre le développement économique de la ville. L'ambition des aménageurs est d'aller au-delà d'1 habitant = 1 emploi sur place. L'objectif est de favoriser dans la ville nouvelle les activités du tertiaire supérieur susceptibles de servir et d'entraîner dans leur sillage toute l'économie régionale.

La proximité des établissements universitaires oriente la nature des activités vers le domaine de la recherche et des technologies de pointe.

Sur les 300 ha réservés aux activités dans la ville nouvelle en 1974, 170 ha doivent accueillir des zones d'activité de pointe (ZAP) et 130 des petites et moyennes entreprises (PME)¹.

D'abord favorable à un zonage qui conduisait à une spécialisation excessive des espaces (habitat, loisirs, activités), l'EPAL tend à favoriser l'accueil d'activités diversifiées avec des localisations variées².

À chaque zone correspond un cortège d'avantages pour les entreprises qui s'installent : exonérations, primes ou autres indemnités de décentralisation.

Zones d'activités du Recueil et du Tir-à-Loques

Ces zones d'activités de pointe localisées au nord de la ville sont spécialisées dans l'accueil du tertiaire supérieur lié à la recherche scientifique et aux activités de bureaux.

L'Institut textile de France (ITF) – aujourd'hui Institut français du textile et de l'habillement (IFTH) – fonctionne au Recueil à la fin 1974. Il résulte de la fusion du Centre textile de contrôle et de recherche scientifique de Roubaix et du Centre de recherche de l'industrie linière d'Armentières.

Au Tir-à-Loques, l'ensemble du CERTIA rassemble depuis 1973 en un même lieu des organismes dont la vocation est l'étude des produits et de la technologie alimentaire. Cette association a été créée à l'initiative de l'État, des milieux industriels et des organismes de recherche³.

La présence du CERTIA a attiré d'autres établissements : l'Institut national de recherche de chimie appliquée (IRCHA), l'Institut de recherche de l'industrie sucrière (IRIS), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut Pasteur de Lille (unités de microbiologie alimentaire et de technologie alimentaire), l'INSERM⁴ (unités de mycologie et de recherche sur les eaux continentales).

Zones d'activités du Hellu, du Fort, du Grand-Ruage et Haute-Borne

Ces zones d'activités d'une surface inférieure à 30 ha s'insèrent dans le tissu urbain en maintenant l'ambiance urbaine. Elles s'étendent sur les communes de Villeneuve-d'Ascq, Hellemmes, Lezennes et de Ronchin.

La zone du Hellu, la plus vaste de la ville nouvelle, au sud-ouest, commence par accueillir la société NORED et un centre de tri postal. La zone du Grand-Ruage, à l'est de la ville, accueille notamment l'entreprise Célatose depuis 1977 et la brasserie Dubus reconstruite. Cette dernière se situe en effet à l'origine à l'emplacement de l'école Verhaeren où les bâtiments du XIXe siècle sont détruits en 1973. La zone du Fort, au nord-ouest, est plutôt réservée aux activités secondaires et aux PME. En 1974, la Haute-Borne constitue une zone relativement restreinte où l'EPAL attend l'implantation d'un hôtel de la chaîne Novotel. Depuis, la Haute-Borne est devenu un des plus grands parcs scientifique au nord de Paris.

Des bureaux au milieu des logements



Immeuble Péricentre, AMVA, Album EPAL, 16W3_025

Des implantations sont choisies dès la conception du quartier. Les terrains réservés ne sont commercialisés que lorsque la construction du quartier est suffisamment avancée pour répondre aux besoins du quartier. Les immeubles Péricentre (Hôtel-de-Ville), Le Triolo

(Triolo) ou encore Hameaux du moulin construits par la SEDAF (Cousinerie) en sont des exemples.

Des architectes choisissent de s'installer dans la ville nouvelle : l'agence régionale Sud Architecture d'Alain Amédéo à l'immeuble Salamandre qu'il a construit⁵, l'agence de Jean-Pierre Watel à la Cousinerie⁶. D'autres arrivent plus tard, comme Sophie BELLO et Philippe CAUCHETEUX dont l'agence occupe depuis 1997 le Carmel d'Ascq dessiné par Philippe Lepère en 1971⁷.

La ville compte aujourd'hui 2 000 entreprises et 23 zones et parcs d'activités. Un peu plus de 37 % des habitants ont un emploi à Villeneuve-d'Ascq.

Principales zones d'activités de la ville nouvelle

Recueil (ZAP, 20,5 ha)
Tir-à-Loques (ZAP, 13 ha)
Hellu (ZAP, 26 ha)
Grand-Ruage (15 ha)
Fort (10,5 ha)
Haute-Borne (10,5 ha)⁸
Parc-club des Prés

Principaux centres commerciaux

Chemin des Crieurs
Contrescarpe
Centre commercial du Triolo (Villeneuve 1)
Villeneuve 2 (V2)

4/ Institut national de la santé et de la recherche médicale.

5/ Ville nouvelle actualités, n°23 hiver 1978/1979, 12EP53, p. 4

6/ Ville nouvelle actualités, n°24 printemps-été 1979, 12EP53, p. 2

7/ Le bâtiment est classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 21/11/2001.

8/ 1974, AMVA, 12EP57.



Les Prés

Dernier quartier de la ville nouvelle

Le site



Zone des Prés, caserne et premiers logements au 2e plan, AMVA, EPALE, Phot'R, 9Fi2229

Le quartier des Prés est situé entre l'avenue de Roubaix, le boulevard du Breucq, le boulevard de l'Ouest et le boulevard de Mons. Il est à vocation d'habitat, de travail et de liaison entre Flers-Sart et Flers-Bourg.

Autour de la caserne Sénépart



Caserne, 1980, AMVA, EPALE, P. Walet, 9Fi1742

Le premier bâtiment sorti de terre est la caserne de gendarmerie Sénépart des architectes Louis Schneider et Jean-Claude Louis. Envisagée dès 1968, sa construction débute en 1975¹ et s'achève en 1978 (rénovation de 2007 à 2013).

L'école Prévert ouvre en septembre 1979 et accueille essentiellement les enfants des familles de la gendarmerie toute proche et du quartier Flers-Neuf, aucun autre logement n'étant encore construit.

Vivier d'entreprises

Les extrémités est et ouest des Prés sont réservées aux activités.

En 1980, après une campagne fructueuse de fouilles archéologiques², la zone d'activités du Parc club des Prés est mise en chantier à l'est, sur 19 000 m². Les espaces verts sont particulièrement soignés par les aménageurs. L'ensemble de bâtiments industriels et bureaux est inauguré en septembre 1982.



AMVA, VdA, 277W47

La société Bull s'installe à l'ouest, avec des locaux de 33 000 m², en 1986. Décathlon lui succède fin 1994. L'année suivante, le quartier compte environ 130 entreprises, soit 2 500 emplois.

Dernières zones d'habitat de la ville nouvelle

Les discussions de la charte d'aménagement des Prés modifient la programmation et la restreignent : on passe de 1 200 logements à 400 maisons individuelles. Dans le plan de finition de la ville du 27 juin 1980, les logements du quartier font partie des dernières grandes opérations. Édifiés de 1983 à 1998³, ils sont donc terminés bien après la clôture de l'EPALE. La maison individuelle y domine (52%) et les HLM représentent 30% des logements.



Schéma d'organisation du quartier, vers 1981, AMVA, EPALE, 1EP123

Pour modérer les nuisances sonores liées à la proximité des voies rapides, les logements sont regroupés au centre du quartier. C'est pourquoi cette zone revêt une image de petit village avec ses placettes, ruelles et pavés⁴. Le tracé des voies est conçu de manière quasi rectiligne. Ce schéma est adopté suite aux nombreuses critiques apportées

au traitement des rues en courbe dans les autres quartiers de la ville nouvelle (manque de lisibilité, tracés tortueux, trop d'impasses). L'EPALE cherche à améliorer l'isolation des logements et encourage l'emploi d'énergies nouvelles (solaire, géothermie...)⁵.

La construction d'équipements publics accompagne l'arrivée progressive des habitants : complexe sportif, maison de quartier Mendès-France⁶, aires de jeux et un deuxième groupe scolaire : l'école Picasso (maternelle ouverte en 1984, primaire en 1988).

L'EPALE choisit de ne pas installer de centre commercial dans le quartier pour favoriser les petits commerces. Les habitants s'approvisionnent beaucoup à Flers-Bourg. L'inauguration de la station de métro des Prés⁷ en 1999 marque l'achèvement du quartier et son ouverture sur la métropole.

1/ La caserne accueille les bureaux du commandement régional auparavant installés boulevard Louis XIV à Lille.

2/ Découverte d'un site gaulois.

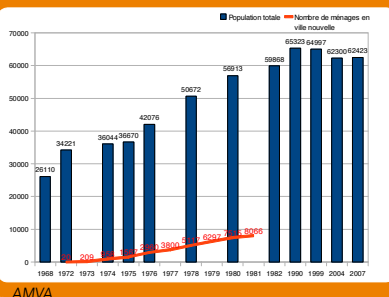
3/ 172 logements en 1983 ; 258 en 1984.

4/ 1682 habitants dénombrés en 1990.

5/ Les Cardinales, par Jean-Pierre Watel, rue Parade, AMVA, 340W37, permis de construire n°82B5675, 1982.

6/ Construite de 1984 à 1986, projet de l'architecte Gérard Zeller.

7/ Architecte : Marie-Ange Feneuil, permis de construire n°96065, AMVA, 330W3



La population nouvelle

Quand on arrive en ville

De 1975 à 1981, L'EPALE procède à plusieurs études démographiques¹. La population nouvelle est jeune et le taux d'activité est proche des 50%. Les nouveaux habitants sont majoritairement de jeunes couples sans enfant ou avec un enfant de moins de 5 ans.

1/5^e des habitants sont originaires de Lille et la majorité y travaillent. L'Hôtel-de-Ville est le quartier le plus jeune et démontre l'élargissement progressif de l'aire d'attraction de la ville nouvelle. Quant à la Cousinerie, elle attire des familles plus nombreuses et plus souvent originaires de Roubaix que dans les autres quartiers. Le Pont-de-Bois est le quartier le plus ouvrier.

Avec le temps, L'EPALE constate que le taux de renouvellement de la population est élevé (de l'ordre de 20%)². Le taux d'activité tend à baisser et la proportion d'ouvriers augmente. La stabilisation d'une partie des ménages engendre un vieillissement de la population et une baisse des taux d'activité féminins.

Se défendre

Premières formes de sociabilité

L'arrivée précoce des premiers habitants dans les quartiers, en particulier au Pont-de-Bois et au Triolo, leur donne le sentiment d'être plongés dans un chantier inachevé, ce qui va jusqu'à briser le bien-être trouvé dans les logements. Fuites, problèmes d'ascenseurs, de sécurité, nuisances sonores... en sont les premiers échos.

Les habitants s'impliquent très vite dans la vie de leur quartier pour la défense de leurs droits auprès des partenaires institutionnels et promoteurs : comités de défense de locataires, ou de co-propriétaires, naissent spontanément et s'organisent dans les LCR. Certains protestent contre le passage du métro en viaduc et obtiennent l'enterrement des voies. L'association du Triolo est à l'initiative de la pose de panneaux de signalisation et la modification du mobilier urbain.

En 1974, trois associations d'habitants ont été créées dans la ville nouvelle. L'Association du domaine du Moulin-d'Ascq (ADOMA), l'Amicale des locataires de la Taillerie au Triolo, l'Association des habitants de la SCI Musset³. Ces associations ont pour but l'animation de leur quartier et la défense des locataires. À partir de leurs insatisfactions, les habitants commencent à se constituer une vie collective, toujours aussi dynamique aujourd'hui.

Modérer sa ville : du GRIP aux chartes d'aménagement concerté

De 1971 à 1973, le Groupe interdépartemental de réflexion sur les politiques (GRIP) est la première structure où s'expriment les réactions des habitants⁴.

Plus localement, les PHAR (participation des habitants

avant réalisation), lancés en mars 1973, permettent aux non-professionnels de l'aménagement d'aider à la réflexion sur l'aménagement des quartiers de la ville nouvelle. De petits groupes, de 15 à 20 personnes, se réunissent périodiquement et suivent le processus de conception réalisation. Il existe 2 types de PHAR : les PHAR courts : chaque quartier est soumis au public par l'intervention de l'architecte de L'EPALE et l'architecte coordinateur ; les PHAR longs : conception et réalisation d'une opération de logements.

En mars 1977, la municipalité de gauche élue en mars 1977 lance la procédure des chartes d'aménagement pour accentuer la participation des habitants. Elle se hisse au rang des partenaires pour porter la voix des habitants et éviter les «quartiers clés en main»⁵.

Les chartes nécessitent un gros effort d'information : expositions, visites guidées de parcelles, diffusion de documents de travail de L'EPALE, diffusion d'informations par le biais de publications (bulletins d'information et presse). Une quarantaine de débats et réunions de travail font dialoguer élus, habitants et techniciens de l'aménagement avant que le conseil municipal et L'EPALE ne rendent finalement leurs arbitrages. Les chartes agissent sur la morphologie des quartiers concernés, même si leur construction a déjà commencé.

Dans l'ensemble, ce procédé a donné satisfaction de part et d'autre et constitue une expérience assez novatrice dans le domaine de l'urbanisme.



Réunion pour la charte d'aménagement du Château, mai 1978, AMVA, E.P.A.L.E., 9F392

LISTE DES CHARTES RÉDIGÉES :

Flers-Château-Hôtel-de-Ville-Pont-de-Bois-Cousinerie
Les Prés - le Héron - Parc urbain - Logement - LCR
Extension ouest de Flers-Bourg - Services au public
Espaces verts et jeux - Activités de la ville nouvelle⁶

1/ AMVA, BIB20, La population nouvelle, études 1978, 1979, 1981. Les données issues des recensement généraux n'étaient en effet pas suffisantes pour suivre précisément l'évolution démographique de la ville nouvelle. Ces études constituent aussi des outils d'aide à la décision.

2/ À nuancer : la stabilité est plus forte dans les logements de type accession à la propriété.

3/ Ville nouvelle actualités, n°3 04/04/1974, 12EP53

4/ Des réunions et études thématiques et relative au futur centre-ville sont organisées, AMVA, 1EP47 et 7EP163 à 171.

5/ Les chartes d'aménagement concerté illustrées en quelques documents..., 12EP167, vers 1978.

6/ AMVA, Château : 12EP79, 1978 ; Hôtel-de-Ville : 1EP111-112, 1977-1979 ; Pont-de-Bois : 12EP336, 1978 ; voir aussi le dossier 1EP138 ; Cousinerie : 1EP134, 1978-1979 ; Les Prés : 1EP123, 1978-1981 ; Héron : 12EP84, 1978 ; Parc urbain : 1EP135-137, 1977-1978 ; logement : 12EP81, 1978 ; LCR : 1EP45, 1978-1979 ; Flers-Neuf : 12EP83, 1978 ; services au public : 12EP80, 1978 ; espaces verts : 1EP44, 1978 ; activités : 1EP122, 1979



Mettre de la vie dans la ville nouvelle

Animation

Un rapport du Groupe central des villes nouvelles souligne dès 1971 la nécessité de développer «une vie sociale et culturelle de nature à éviter les phénomènes de déracinement, à faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans la population existante et à promouvoir le sentiment d'une appartenance collective à la ville nouvelle».

Une ville active et accueillante



Antenne d'accueil de l'EPALE, ferme Dupire, AMVA, EPALE, 7F4895



Accueil de nouveaux habitants, AMVA, EPALE 7F5825

Par rejet des cités-dortoirs, l'animation est une priorité pour les aménageurs et les élus de Lille-Est qui reconnaissent en elle un atout pour l'attractivité de la ville et un facteur de bien-être pour les habitants.

Un processus d'accueil est développé¹ : une antenne d'accueil est installée à la ferme Dupire et L'EPALE lance de vastes campagnes de communication sur les quartiers, la commune et les modalités de logement. L'EPALE tente d'impulser et de dynamiser la vie sociale locale par des réunions

d'accueil, l'aménagement d'espaces de jeux...

De même, le mode de conception des quartiers allie systématiquement habitat et espaces – privés ou publics – de rencontre et de vie collective. Pour adapter l'offre de services à la population présente dans le quartier, L'EPALE programme la quantité de pharmacies, cafés, m² de surfaces commerciales... à implanter.

Les marchés, braderies et événements festifs tels que la Fête de Villeneuve-d'Ascq ou les carnivals s'organisent peu à peu dans les quartiers, autant d'occasions de mixage des populations et d'échanges.

L'urbanisme de la ville nouvelle intègre les lieux nécessaires au développement de l'animation :

- ✓ maisons de quartier, comme au Pont-de-Bois², exemples d'équipements intégrés³ ;
- ✓ locaux collectifs résidentiels (LCR)⁴, surface proportionnelle au nombre de logements réservée aux habitants pour les réunions et activités de loisirs ;
- ✓ locaux de mouvement, équipements socio-éducatifs communaux pour l'accueil des activités des jeunes.

Aménageurs et élus sont convaincus que fournir des lieux ne suffit pas : l'animation est menée par des associations et se professionnalise. Dès 1972, la ville finance d'ailleurs un poste d'animateur à temps complet.

Culture



Rose-des-Vents, AMVA, Album EPALE, 16W3_006

Villeneuve-d'Ascq se dote d'équipements culturels de qualité dont la salle de spectacles à fonctions multiples de la Rose-des-Vents, le musée d'art

1/ La population de Villeneuve-d'Ascq et la ville nouvelle. Processus d'accueil, étude de L'EPALE et de l'association Culture et Promotion, juillet 1973, AMVA, 12EP31.

2/ Maison de quartier Jacques-Brel, architecte : René Dottelonde, travaux achevés en 1977.

3/ Circulaire interministérielle du 19 novembre 1973 relative aux orientations et procédures à suivre en matière d'intégration des équipements. Voir aussi l'article d'Alexis KORGANOW, « L'interaction ville-équipement en ville nouvelle : réception et adaptation de la formule de l'équipement socio-culturel intégré », in Actes du colloque Villes nouvelles, laboratoires d'architecture, 1965-2005 des 6 et 7 avril 2005, Atelier 4 : architectures, formes urbaines et cadre de vie, pp. 10-21.

4/ Les LCR sont instaurés en 1960 pour des ensembles de plus de 100 logements : gestion par une association syndicale, les locaux sont propriété des promoteurs et accédants à la propriété. Voir la circulaire 71-139 du 15/12/1971 relative à l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitations, aux locaux collectifs résidentiels et aux modalités d'intervention des organismes constructeurs et gestionnaires de logements



moderne, la médiathèque Till-l'Espiegle⁵. La politique culturelle villeneuvoise bénéficie du Fonds d'intervention culturelle (FIC), créé en 1971, dans un esprit d'interdisciplinarité⁶.



Le dispositif du 1% décoration, assoupli en 1972, essaime une centaine d'œuvres d'art contemporaines dans l'espace public villeneuvois, au point que celles-ci deviennent de véritables repères pour les nouveaux habitants, voire des éléments d'identité forts pour les quartiers neufs.

Enfin, le cinéma est un autre axe fort d'animation culturelle de la ville : pas moins de 4 salles ouvrent entre 1971 et 1981, dont 3 classées art et essai, et les innovantes fêtes du cinéma constituent un temps fort au niveau régional⁷.

Impossible d'énumérer l'ensemble des manifestations culturelles ponctuelles ou récurrentes pour lesquelles municipalité et associations locales se mobilisent de manière incessante ! Et la présence d'établissements d'enseignement supérieur ne fait qu'amplifier ce mouvement. La municipalité actuelle s'attache à valoriser toutes les formes de cultures populaires.

Sport

La création d'équipes sportives participe activement à la formation d'un sentiment d'appartenance collectif à la ville⁸ et donne une visibilité locale, voire plus large, selon les résultats obtenus.

Des clubs sportifs apparaissent rapidement, comme le Handball Club de Villeneuve-d'Ascq (HBCV), en 1974. Pour d'autres, il faudra un peu plus de temps : l'Entente sportive de basket de Villeneuve-d'Ascq (ESBVA) naît par exemple en 1988 de la fusion entre les clubs annappois et flersois préexistants.

Dès 1970, un Office municipal du sport (OMS) est créé, prenant la succession des offices flersois et annappois. Il est chargé de promouvoir les clubs sportifs villeneuvois, d'accompagner les dirigeants et sportifs dans leurs démarches et de développer la pratique sportive.



AMVA, VdA, 398W2

Pour les élus et habitants des trois anciennes communes, les équipements sportifs d'envergure constituent un des principaux arguments favorables à la ville nouvelle, car impossibles à financer autrement.

Le Stadium-Nord est l'équipement sportif phare de la ville, mais d'autres installations sportives naissent en nombre avec les quartiers neufs : plateaux sportifs, équipements sportifs universitaires ou encore la piscine du Triolo de l'architecte Jean Doldourian... Ces équipements permettent de développer les pratiques sportives à l'échelle de la métropole, y compris pour des disciplines habituellement représentées comme le squash ou l'escalade. L'image de la ville n'en est que plus dynamique ! Les parcs de la ville facilitent la pratique sportive individuelle.

Les plus de 22 000 licenciés dans une discipline sportive, l'importance du sport scolaire et la valorisation du handisport la placent au rang des villes les plus sportives de France.

5/ Théâtre : architecte Bernard Bougeault (1923-2008) en collaboration avec le scénographe Georges Baconnier et l'équipe du Théâtre du Lambrequin ; inauguration en 1976. Musée : architecte : Roland Simounet (1927-1996) ; inauguration en 1983. Médiathèque : architectes : Martine et Philippe (1932-1988) Deslandes, ouverture au public en 1984.

6/ Ce fonds est piloté par un comité interministériel et favorise notamment l'action culturelle en milieu scolaire ou encore l'intégration des arts plastiques dans l'espace public.

7/ Se reporter au catalogue d'exposition *Objectif cinéma, histoire du 7^e art à Villeneuve-d'Ascq*, AMVA, 2009.

8/ Ce point est bien mis en valeur dans l'étude du cabinet de conseil en innovation Créargie intitulée *Étude sur les besoins et aspirations de la population de la ville nouvelle et Villeneuve-d'Ascq* (décembre 1977), AMVA, 1EP131



Une ville innovante

Le VAL, de la commande à l'invention d'un système unique au monde



Robert Gabillard, 1980, AMVA, EPALE, 9Fi1962



Prototype, 1972, AMVA, EPALE, 7Fi1400

Dès 1969, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lille projette la création d'une ligne de transports en commun pour relier la ville nouvelle à Lille, en raison d'une desserte routière insuffisante. Une étude est immédiatement lancée par l'EPALE s'appuyant sur les travaux de l'Institut de recherche sur les transports (IRT) et de l'Université des sciences et technologies de Lille (USTL).

Le ministère des Transports lance un concours international en mars 1971. Le projet lauréat est celui mis au point par l'équipe du professeur de la Faculté des sciences de Lille, Robert Gabillard, pour la société Matra. En juillet, l'EPALE dépose un brevet. Trois entreprises sont désignées pour la réalisation : CIMT (caisse), CEM (traction électrique) et Matra (automatismes).

La première ligne doit relier Villeneuve-d'Ascq à la gare de Lille. D'abord nommé Villeneuve-d'Ascq - Lille (VAL), le projet devient «Véhicule automatique léger», formule plus propice à sa commercialisation et à son extension au niveau métropolitain.

Objectif : drainer un flux de population relativement modéré avec la fréquence la plus élevée possible (10 000 voyageurs par heure). Quelques caractéristiques : pilotage et régulation du trafic automatisés, rames de 13 m de long, quais sécurisés, accessible aux personnes à mobilité réduite. Le poste central de contrôle reçoit 8 000 mesures toutes les 2 secondes !¹ Les premiers essais se déroulent en 1973, depuis le garage atelier bâti aux Quatre-Cantons.



Présentation au centre commercial V2, 1978, AMVA, EPALE, G. Leclercq, 12Fi2196

Dès 1974, la CUDL commande une étude pour l'adaptation du système VAL à la desserte de toute la métropole.

Lors de la foire de Lille, en avril 1974, l'EPALE présente une maquette du VAL². Une autre maquette, grandeur nature, est exposée au Centre commercial V2 en mai 1978³.

Le tracé

Au départ, 4 lignes sont prévues⁴. Pour la première, 3 tracés sont envisagés successivement : par Fives, puis par Mons-en-Barœul et enfin par Hellemmes, tracé retenu. Ce dernier favorise le sud-ouest de la ville et dessert les quartiers les plus denses.

Le creusement des voies commence en 1978. La construction se fait par tronçons : Quatre-Cantons, Cité scientifique et traversée du Triolo (décembre 1980) ; Hôtel-de-Ville Pont-de-Bois (printemps 1982). La ligne 1 du métro est inaugurée le 25 avril 1983 par François Mitterrand. Elle va alors des Quatre-Cantons à la station place République. Un an plus tard, l'ensemble de la ligne actuelle est en service. Le métro circule en viaduc dans la Cité scientifique, en tranchée ouverte au Triolo⁵.

La 2^e ligne de métro complète ce dispositif à partir de 1989. Elle s'étend progressivement avec un passage dans le nord de la ville (quartiers des Prés et Flers-Breucq) à partir de 1999. Un tronçon en viaduc de 1931 mètres de long enjambe le boulevard du Breucq.



AMVA, EPALE, 7Fi5565

Le VAL est aujourd'hui un exemple reconnu de coopération entre milieux universitaires et industriels dans le domaine de la recherche, ce qui renforce l'image de pôle technologique de la ville.

TÉLÉDISTRIBUTION

Afin de pallier le retard français et après la création de la Société française de télédistribution, les villes nouvelles se doivent d'innover dans ce domaine. Les aménageurs de Lille-Est adoptent dès 1972 le principe d'un système de télédistribution⁶.

Les antennes individuelles sont interdites et remplacées notamment par deux mâts, l'un dans le quartier Hôtel-de-Ville et l'autre aux Prés. Les réseaux d'électricité et de télécommunication sont enterrés.

Avantageux du point de vue esthétique, ce fonctionnement fournit à tous les usagers une réception de bonne qualité. Dès le milieu des années 1980, plus de 10 000 foyers sont raccordés à ce système de télédistribution, situation unique à l'échelle nationale. Les habitants bénéficient ainsi des chaînes nationales, locales, belges et anglaises.



Mât TDF en cours de construction, 1979, AMVA, EPALE, P. Walet, FORTequip17

1/ BAUELLE Guy, Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle. Un exemple d'urbanisme concerté. Paris : Éditions du Moniteur, 1984, pp. 177-181. Voir aussi la brochure L'exemple du métro de Lille, AMVA, 12EP102, 1981.

2/ Ville nouvelle actualités, n°3 04/04/1974, 12EP53

3/ Ville nouvelle actualités, n°21 été 1978, 12EP53, p. 14-16

4/ Décision communautaire du 29/03/1974, citée dans Concept du métro de Lille, édition de 1977, AMVA, 12EP94.

5/ En novembre 1978, le projet de viaduc est abandonné. L'aménagement des quartiers Triolo et Flers-Neuf ont en partie bouleversés en raison des choix d'emplacement de la ligne de métro.

6/ AMVA, 10EP1976, conseil d'administration du 26/09/1972.



Chronologie

1963

Premier plan de modernisation et d'équipement de l'agglomération lilloise (*Henry Bernard*) révisé en 1965 par Gérard Deldique.

1964

OCTOBRE

Première rentrée des étudiants de l'Université des sciences et technologies de Lille («*cité d'urgence*»)

1967

6 FÉVRIER

Décision de création de la ville nouvelle de Lille-Est prise par Edgar Pisani, ministre de l'Équipement

22 MARS

Création de la Communauté urbaine de Lille (CUDL)

23 SEPTEMBRE

Ouverture de l'enquête préalable à la première déclaration d'utilité publique (DUP)

1968

20 MARS

Manifestation des habitants contre les expropriations

3 AVRIL

Publication de la 1^{ère} DUP, le nombre de maisons expropriées est ramené à 92

24 AVRIL

Création de la mission d'études de la ville nouvelle de Lille-Est

30 JUILLET

Annulation de la DUP par le Tribunal administratif de Lille

1969

11 AVRIL

Décret n°69-326 de création de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Lille-Est (EPALE)

1^{ER} OCTOBRE

Jean-Claude RALITE est nommé directeur de l'EPALE

15 DÉCEMBRE

Adoption par la CUDL du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de l'agglomération

1970

25 FÉVRIER

Arrêté préfectoral de création de la commune de Villeneuve-d'Ascq par fusion des communes d'Annappes, Ascq et Flers-lez-Lille

7 MARS

Installation du nouveau conseil municipal de Villeneuve-d'Ascq : Jean Desmarets, ancien maire de Flers-lez-Lille, est élu maire

17 JUIN

Création des ZAC d'habitat Borne de l'Espoir et Brigode et de la ZAC d'activités Potron-Minet

25 NOVEMBRE

Deuxième DUP

1971

Début du chantier de la rocade est de Lille

12 FÉVRIER

Le conseil municipal confie la maîtrise d'ouvrage des équipements publics communaux à réaliser dans la ville nouvelle à l'EPALE.

2 MARS

Construction des premiers logements : 660 au Triolo (*architecte : Jean-Claude Chapel*) et 120 à Saint-Sauveur. Création de la ZAC d'habitat de la Croisure

28 MARS

Annulation par le Conseil d'État de la décision du Tribunal administratif de Lille





1972

Début de construction de l'université des lettres et sciences humaines au Pont-de-Bois (*architectes : Pierre Vago et André Lys*)

1^{er} NOVEMBRE

Arrivée des premiers habitants au Triolo

17 NOVEMBRE

Adoption du projet de l'architecte Alexis Josic pour l'aménagement du Pont-de-Bois

1973

Début de la construction du quartier de Flers-Neuf

1^{er} JUIN

Fixation par le conseil municipal du site du futur centre-ville au sud-ouest de la ville

SEPTEMBRE

Ouverture du premier groupe scolaire de la ville nouvelle : école Taine (*Triolo*)

NOVEMBRE

Michel COLOT prend la tête de l'EPALE

1974

Début de construction de la Cousinerie nord, allée des Coursives (*architecte : Paul Chemetov*)

Mise en service de la rocade (*boulevard du Breucq*)

Construction de la Rose-des-Vents (*architecte : Bernard Bougeault*) : premier bâtiment du quartier Hôtel-de-Ville

1^{er} SEPTEMBRE

Première rentrée à la faculté des lettres et sciences humaines (*Pont-de-Bois*)

1975

Début de la construction des 1077 logements du Pont-de-Bois

Quartier du Château – Construction des «pyramides» (*architectes : Pierre Parat et Michel Andrault*)

Quartier Hôtel-de-Ville – Construction des immeubles de Louis Schneider (*rue des Vergers*)

Opération «Planter dans la ville» : sensibilisation des scolaires à l'importance des espaces naturels dans l'urbanisme

1^{er} DÉCEMBRE

Création de la ZAC de Villeneuve-d'Ascq avec un programme de 5100 logements (*arrêté ministériel*)

1976

Construction du collège du Triolo (*architecte : Philippe Deslandes*)

Construction du Centre de la petite enfance, rue des Victoires (*architecte : Bernard Bougeault*)

Début de la construction de la Cousinerie-est

Construction de l'hôtel de ville (*architecte : Philippe Lepère*)

Construction de l'École d'architecture (*architecte : Pierre Eldin*)

Construction du centre commercial du Triolo (*architecte : Alain Desgroux*)

Achèvement du creusement des lacs villeneuvois et mise en eau du lac du Héron

22 FÉVRIER

Élections municipales partielles : 12 élus de gauche entrent au conseil municipal

29 MAI

Inauguration du Stadium-nord (*architecte : Roger Taillibert*)

30 MAI

Inauguration de la Rose-des-Vents

28 OCTOBRE

Adoption par l'EPALE d'un programme de 450 logements dans le quartier Hôtel de Ville

1977

Quartier Pont-de-Bois – Ouverture du lycée Raymond-Queneau

MARS

Élections municipales : Gérard Caudron (*liste Union de la gauche*) est élu maire de Villeneuve-d'Ascq

JUIN

Premiers emménagements au Pont-de-Bois

11 JUILLET

Décision de l'EPALE : aucune opération nouvelle ne sera lancée sans l'engagement financier de la commune

SEPTEMBRE

Début des travaux de la première ligne de métro

8 NOVEMBRE

Ouverture du Centre commercial Villeneuve 2

29 NOVEMBRE

Après débat public, le conseil municipal décide la poursuite de la ville nouvelle





27 DÉCEMBRE

Adoption du programme quadriennal 1978-1981 par le conseil municipal

1978

Réunions publiques pour la rédaction des chartes d'aménagement des quartiers de la ville nouvelle

12 JANVIER

Signature d'une convention tripartite entre l'État, la CUDL et la commune relative à l'aménagement de la ville sur 4 ans (1978-1981)

JUILLET

Quartier du Château : début de construction des 269 logements de l'îlot 3 (*résidence Alvarado*)

1979

MARS

Inauguration de la place Léon-Blum en présence de François Mitterrand

14 DÉCEMBRE

Abandon du projet de quartier du Héron

1980

28 JANVIER

Création de 3 ZAC d'habitat : Valmy (Hôtel-de-Ville), Triangle-d'Ascq (Ascq), Plaine (Marais)

23 MAI

Pose de la première pierre du Musée d'art moderne (*architecte : Roland Simounet*)

16 JUIN

Yves BOUCLY est nommé directeur de l'EPALE

27 JUIN

Adoption par la CUDL du plan de finition de la ville nouvelle

NOVEMBRE

Résidence Alvarado : reprise du chantier

1981

Mise en chantier du quartier des Prés

Décision du conseil municipal : participation financière à l'entretien du Parc Urbain et à l'aménagement de la colline des Marchenelles

1982

Achèvement des quartiers Triolo, Flers-Neuf et Château

14 MAI

L'EPALE programme l'achèvement de la ville nouvelle pour le 31/12/1983

7 JUIN

La CUDL adopte les conditions posées par Gérard Caudron : aucune vente possible sans l'accord de la commune, qui a priorité absolue de rachat

11 SEPTEMBRE

Inauguration de la place Salvador-Allende, place principale du quartier Hôtel-de-Ville

1983

MARS

Élections municipales : Gérard Caudron est réélu maire

25 AVRIL

Inauguration du premier tronçon du Métro VAL par François Mitterrand

4 NOVEMBRE

Dernière réunion du conseil d'administration de l'EPALE

17 NOVEMBRE

Inauguration du Musée d'art moderne en présence de Jack Lang, ministre de la Culture

22 DÉCEMBRE

Manifestation de clôture de l'activité de l'EPALE

27 DÉCEMBRE

Décret n°83-1185 portant dissolution de l'EPALE à compter du 1^{er} janvier 1984

27 DÉCEMBRE

Roland Lescut est nommé liquidateur de l'EPALE (*arrêté ministériel*)

1984

Quartier Les Prés - Ouverture du dernier groupe scolaire de l'EPALE : école Pablo-Picasso

Quartier des Prés - Installation de la société informatique Bull inaugurée en 1986 (*architecte : Marc Paindavoine*)

4 MAI

Pose de la première pierre du collège Camille-Claudel (*architecte : Claude Mollet*)

22 SEPTEMBRE

Inauguration de la médiathèque municipale Till-l'Espègle (*architecte : Philippe Deslandes*)

31 DÉCEMBRE

Fin de la mission de l'équipe de liquidation

Villeneuve-d'Ascq devient une ville «presque comme toutes les autres» même si elle continue à afficher SA DIFFÉRENCE...





Ils ont fait la ville

Personnalités et architectes

ABADIE - BOYER - DOISY – FOYER

ABADIE Charles

AMÉDÉO Alain

ANDRAULT Michel

Arc Architecture

Atelier Sud

BAILLY Jacques-André

BARRE Daniel

BENOÎT Michel

BERNARD Jean-Claude

BERTRAND

BOSSAN Alain

BOUCLY Yves, dernier directeur de l'EPALE

BOUGEAULT Bernard

CALAIS Patrick, EPALE

CANIVEZ Pierre, architecte à l'EPALE

CARON Serge

CAUDRON Gérard et ses 2 équipes
d'élus municipaux de 1977 à 1983

CHALLET Jean

CHAMPETIER de RIBES Alain

CHAPEL Jean-Claude

CHÉMÉTOV Paul

CHRISTIAENS François

COLLETTE Philippe, EPALE

COLOT Michel, 2^e directeur de l'EPALE

COSTA de BEAUREGARD Emmanuel

DANCOINE Marc

DE ALZUA Jean-Jacques, architecte
à l'EPALE

DEBEYRE Guy, recteur de l'académie
de Lille, 1955 à 1972

DEFIVES Pierre

DELANNOY Pierre-François

DELDIQUE Gérard

DELECOURT Gilbert

DELHAY Jean-François

DELOMMEZ Pierre

DEL RUE Jacques

DENISSE Michel

DESGROUX Alain

DESLANDES Martine

DESLANDES Philippe

DESMALADES Bernard

DESMARETS Jean

DEVAUX Yves

DOLDOURIAN Jean

DOTTELONDE René

DUFOUR Bernard

DUMONT Jean-Claude

DUMONT Pierre, préfet du Nord,
1963 à 1971

ELDIN Pierre

FAUCHILLE Guy

FÉRAILLE Alain

GABILLARD Robert

Gamma Architecture

GERHA

GGK

GODART Pierre

GODIN Serge

GOGOIS

GUISLAIN Claude

HERLENT André

JOSIC Alexis

KONTOMICHO Claude

LAPCHIN Guy

LAPERELLE Pierre

LARRONDO Michel

LE VAN KIM

LECLERCQ Bertrand

LEGROS Philippe

LEMARESQUIER Noël

LEPÈRE Philippe

LISSALT Philippe

LYS André

MARCELLI Michel

MAROT Michel

MARTIN Gérard

MESNIL Serge

MITROFANOFF Wladimir

MOLLET Jacques

NOTEBART Arthur, président de la

communauté urbaine de Lille, 1969 à 1983

PAINDAVOINE Marc

PARAT Pierre

PATTOU Jean

PERETZ Ludwik

PLANTET Philippe

RALITE Jean-Claude,

1^{er} directeur de l'EPALE

REMAEL Philippe, EPALE

ROBERT Michel

RODIER Antoine-François

ROMANET Jean-Pierre

SAINSAULIEU Luc

SALEMBIER Maurice

SAWICKI George

SCHNEIDER Louis

SCHOELLER

SECQ Jean-Pierre

SIMOUNET Roland

TAILLIBERT Roger

TRIBEL Jean

TRUFFAUT Pascal

TUGENDRESCH S.

TURCRY Emmanuel

VAGO Pierre

VANDERDOODT Patrick

VERBIEST Thierry

VERDONCK Jean-Pierre

VERGNAUD Jean

WATEL Jean-Pierre

WILLERVAL Jean

ZELLER Gérard

Livret réalisé par les Archives municipales pour l'exposition

«À la conquête de l'est : Villeneuve-d'Ascq, 1969-1984»,

Marie-Andrée Houillon et Céline Sename.

Graphisme : Société BFI

Imprimé en mairie – août 2010

Sources : Archives municipales de Villeneuve-d'Ascq (AMVA)

Couverture : Chantier de construction du quartier Hôtel-de-Ville, vers 1976, AMVA, 398W6_HDV_04